• *Agriculture*

Place aux femmes

page 5



Vol. 21 n°49 Edmonton, le vendredi 11 décembre 1987 20 pages 0,50

Éditorial de Guy Lacombe

«Gestion scolaire: A qui la faute?»

page 4

«LÉO, LÉO, ... LÉO...»

reportage en page 3

• *St-Isidore*

LTR remet son rapport

page 5

• *Loto-Franco*

Premier tirage de $5,000



Madame France Levasseur-Ouimet, vice-présidente de l'ACFA provinciale, a procédé au premier tirage de $5,000 de la Loto-Franco, le 1er décembre dernier, dans les studios de la télévision française de Radio-Canada à Edmonton. Elle était accompgnée de l'animateur Stéphane Parent et du président de la Loto-Franco, Me Hervé Durocher.*(Photo Pierre Brault)*

Le gagnant est M. Armand Bédard de St-Boniface au Manitoba

• *Gestion scolaire*

Le Conseil scolaire rompt les négociations

page 2

• *Edmonton*

Un hôpital auxiliaire francophone

page 14

• Gestion scolaire

Le Conseil scolaire rompt les négociations

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le «French Management Committee», présidé par Madame Simone Demers-Secker, a recommandé au Conseil des écoles catholiques d'Edmonton, lors de son assemblée tenue le 7 décembre dernier, que le modèle de «gestion» soumis aux francophones et refusé par eux, soit mis de côté «sine die» et pour une période indéfinie.

Lors d'une conférence de presse convoquée vendredi le 4 décembre, le Dr John Brosseau, surintendant en chef, a laissé à entendre que les francophones avaient rejeté le modèle de gestion «Management Model» et que ces derniers avaient pris une position intrangigeante concernant le contrôle de l'éducation des francophones.

Étant cette situation, il devient inutile pour le Conseil des écoles catholiques d'aller plus loin avec le «Management Model».

Réagissant à la recommandation, le président de la Société des parents francophones, M. Frank McMahon a déclaré: «Cette décision est une indication du manque de bonne volonté de la part du Conseil d'en arriver à un compromis négocié du modèle proposé. Nous avons toujours été disposé à négocier, à l'intérieur des cadres actuels, un modèle temporaire, mais nous spécifions bien sur une base temporaire, en attendant d'avoir les moyens législatifs nous permettant d'aller plus loin».

Pour le président de l'ACFA provinciale, M. Georges Arès, cela indique clairement qu'il est grand temps que le gouvernement provincial dise aux conseils scolaires comment s'y



S. Demers-Secker

prendre pour remplir leur obligations constitutionnelles.

«Je crois que la proposition de modèle du Conseil des écoles catholiques était le mieux que les commissaires pouvaient faire dans les circonstances», ajoutait M. Arès,«mais je crois sincèrement que nous ne devrions pas perdre de temps à négocier avant que le gouvernement clarifie la situation concernant l'éducation des francophones».

Le Dr Brosseau a pour sa part reconnu que le Conseil scolaire était dans un carcan législatif, devant se conformer à la loi scolaire actuelle, d'un côté, et à la Charte canadienne, de l'autre, dont l'article 23 donne le droit aux francophones d'une province à majorité anglophone, d'éduquer leurs enfants en français, là où le nombre le justifie et le contrôle des écoles françaises à même les fonds publics.

Il a aussi reconnu que la loi scolaire de l'Alberta limite les possibilités des Conseils scolaires dans leur volonté de donner satisfaction aux francophones.

Selon le Dr Brosseau, «ce serait mieux, si nous pouvions en arriver à une solution politique au lieu d'attendre les décisions de la Cour, mais je ne sais pas dans quelle direction cela va aller. Pour en arriver à une solution politique, cela prend une volonté de la part des commissaires et de la population francophone de prendre une position plus modeste en vue d'en arriver à un consensus».

Il considère que la présentation du Bill C-59, la nouvelle loi scolaire, est une belle occasion pour les francophones de s'assurer que leurs droits et leurs aspirations y sont inclus. D'après le Dr Brosseau, il n'y aura pas d'autre chance semblable pour au moins un autre dix ans.

Invité à commenter le fait que le «French Management Committee» n'a pas présenté de modèle modifié, le Dr Brosseau a dit que c'était à cause du résultat obtenu lors des audiences publiques des 10 et 12 novembre derniers, durant lesquelles le comité a reçu quelque 34 présentations dont la grosse majorité se prononçait contre le modèle proposé.

Le Dr Brosseau a mentionné que le Conseil scolaire rencontrera la MInistre de l'Education Madame Nancy Betkowski le 14 décembre prochain, qu'il lui fera quelques suggestions et qu'il sera question de l'éducation des francophones.

Maintenant que les négociations sont rompues, les parents francophones d'Edmonton sont revenus devant le Conseil scolaire, lundi soir, pour demander aux commissaires que l'école J.H.Picard soit à la disposition exclusive des étudiants francophones du secondaire et ce, à compter de septembre 1988. De plus, ils demandent que les commissaires prennent les dispositions pour que le programme d'immersion soit relocalisé à un autre endroit.

A la lueur des derniers événements, il semble que la balle passe ou passera d'ici peu dans le camp du gouvernement provincial qui devra prendre ses responsabilités pour assurer à sa minorité francophone ses droits tels que stipulés par la Charte et l'Accord du Lac Meech.

franco-capsules

Une collaboration spéciale de J.Louis Fontaine

Un hommage à James Domengeaux

L'ambassadeur de Belgique à Washington était à Lafayette en octibre dernier pour remettre les insignes de "Commandeur de l'Ordre de la Couronne" à James Domengeaux, président-fondateur du Conseil pour le Développement du Français en Louisiane (CODOFIL). Cette décoration, décernée par décret royal, récompense l'action de personnalités dans le domaine des arts, de la culture et des affaires.

Nouveau consul français à Edmonton

Selon L'Eau Vive de la Saskatchewan, c'est Serge Pinot qui assumera désormais le poste de Consul général de France à Edmonton. M. Pinot occupe ainsi son deuxième poste diplomatique au Canada. Il a été Vice-consul à Vancouver de 1966 à 1970. La France n'a pas de Consulat général en Saskatchewan. Elle y maintient toutefois un Consul honoraire, René Rottiers,éditeur de Régina.

Nouveau comptoir du livre à Sudbury

Le nouveau comptoir du livre de la maison d'édition Prise de Parole de Sudbury dans le nord-est ontarien fonctionne très bien selon André Girouard de l'hebdo Le Voyageur de Sudbury. "On aurait atteint en trois mois l'objectif de ventes qu'on s'était fixé pour l'année. Les commandes de manuels scolaires en particulier seraient nombreuses.

Nouveau service sans frais à la FCCF

Pressée par des besoins grandissants de communications avec ses membres, avec ses homologues et avec ses collaborateurs(trices), la Fédération culturelle des canadiens français offre depuis octobre dernier un nouveau service "sans frais". Rappelons que la FCCF est un organisme regroupant quelques onze associations provinciales et territoriales vouées au développement culturel et artistique des communautés francophones en milieu minoritaire au Canada. Le nouveau numéro sans frais est le 1-800-267-2005.

Pinsonneault lance une mise en garde

Selon le président de l'Association de la presse francophone hors Québec basée à Ottawa, Roland Pinsonneault, plus de la moitié des 23 journaux-membres de l'APFHQ seraient sérieusement affectés par une remise en question des tarifs préférentiels offerts par Postes Canada aux périodiques au Canada. M. Pinsonneault commentait à André Deschamps de l'Eau Vive de la Saskatchewan la rumeur diffusée récemment par Radio-Canada voulant que le ministère fédéral des Communications s'apprête à annoncer une décision à cet égard au cours des prochaines semaines.

Tout chaud des presses au Manitoba

Le livre "Légendes manitobaines! vient de sortir tout chaud des presses aux Éditions des Plaines à Saint-Boniface. Les auteurs, Edwidge Grolet et Louise Picoux, prEesentent des leegendes qui sont encore racontées de nos jours par les habitants de Flin Flon, Killarney, de la Prairie du Cheval blanc, de Saint-François-Xavier, de Woodbridge, de Brokenhead, de Winnipeg et de Saint-Boniface. INFO: Éditions des Plaines, Case postale 123, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

• Éducation

Centre de l'Éducation permanente de la région du nord-ouest

EDMONTON-C'est le 2 décembre 1987 que s'est signé le renouvellement de l'entente entre la Faculté Saint-Jean et l'Alberta Vocational Center de Grouard pour le programme de l'Education permanente au service des Franco-Albertains du Nord-Ouest de la province.

Par la même occasion, AVC Grouard a fait l'ouverture officielle d'un nouveau bureau à Falher, incluant le Centre de l'Education permanente, afin de mieux desservir sa clientèle.

Deux plaques ont été alors présentées par l'Education permanente de la Faculté St-Jean:

-La première est décernée au Centre de l'éducation permanente du Nord-Ouest qui a été le meilleur Centre de l'année 1985-86;

-La deuxième remercie l'Alberta Vocational Centre de Grouard de ce qu'il a fait pour la francophonie au cours des trois dernières années.

Le comité consultatif régional est composé de: M. Etienne Johnson, président; Mme Yvonne Paradis, vice-présidente; Mme Suzanne Bergeron, secrétaire-trésorière; Mme Thérèse Bégin, coordonnatrice; Mme Liliane Belland, Mme Louise Couillard, M. Alain Jarvis, Mme Thérèse Johnson-Goodall, Mme Annie Laurin, M. Maurice Laurin et Mme Lucie Lepage

L'entente pourvoit non seulement aux besoins de formation permanente des Franco-Albertains mais les associe à toutes les étapes de l'éducation dans le cadre d'un centre populaire. Les deux institutions signataires de l'entente ne jouent qu'un rôle de facilitateur vis-à-vis le Centre; la gestion générale demeure entre les mains des francophones représentés ici par le Comité consultatif régional.

• AÉBA

Concours littéraire 1988

EDMONTON-L'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta lance son seizième concours littéraire pour l'année 1988. Tous les élèves inscrits aux cours de français langue maternelle, ou aux cours d'immersion, sont invités à participer à ce concours. Ce concours a toujours suscité une participation intéressante et de grande qualité.

Le concours offre des prix aux gagnants de seize (16) catégories: Composition (narration/description) - 1ère, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e année (6 prix); Poésie - 4e à 6e année; 7e à 9e année; 10e à 12e année (6 prix); Conte, récit, biographie - 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e année (6 prix); Dissertation ou discours - 12e année seulement (1 prix)

Le journal Le Franco offre deux bourses de $150 au niveau de la 10e et 11e année. En plus une bourse de $500 sera offerte au niveau de la 12e année.

Le jury, composé de trois personnes qui n'enseignent pas en ce moment dans les écoles, tiendra particulièrement compte de la créativité.

C'est l'occasion rêvée pour stimuler l'expression écrite originale en français chez nos jeunes. Ce concours est le seul en son genre en Alberta. Les professeurs, toujours des plus coopératifs, sauront sans doute profiter de l'occasion.

Les élèves ont jusqu'au 20 avril 1988 pour faire parvenir leurs présentations et le journal Le Franco publiera, dans une édition de juin 1988, les travaux gagnants.

Pour de plus amples informations, s'adresser à: M. Gérard Moquin, c.p. 519, Bonnyville, Alberta, T0A 0L0. Tél.: 826-3592.

• *L'affaire Piquette*

Léo Piquette reçoit l'appui de plus de 500 manifestants

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Que faut-il pour organiser une bonne manifestation pour éveiller les politiciens à certains problèmes avec lesquels la population est confrontée?

Quels sont les ingrédients qui font qu'une manifestation peut donner des résultats positifs?

Il semble que les dirigeants de Fédération Jeunesse de l'Alberta (FJA) aient une recette presqu'infaillible dans ce domaine.

La recette? Tout d'abord, avoir une bonne raison de manifester; puis trouver un endroit approprié pour attirer l'attention du public; ensuite, rassembler le plus de personnes possible pour donner plus d'impact à la «manif»; avoir pancartes, drapeaux et banderolles; attirer les médias d'information; s'assurer de la présence de bons orateurs et supporteurs de la cause à défendre et enfin passer à l'action.

Selon certains observateurs de la scène francophone, la manifestation, de mardi dernier le 2 décembre, a été la plus grosse et la plus intense jamais vue depuis le début de la lutte pour l'obtention des droits des francophones. Tout y était pour faire un succès de cet événement.

C'est aux cris de «Léo, Léo, Léo, Léo» et de «En français, s.v.p.», que les manifestants, ils étaient plus de 500, se sont massés au pied des marches menant à l'entrée principale de la Législature. On y remarquait non seulement des étudiants mais aussi des adultes venus encourager cette jeunesse luttant pour son avenir linguistique et culturelle.

Après un début de manifestation très bruyant, mais qui s'est déroulée dans un ordre impeccable, de nombreuses personnalités ont pris la parole devant cette foule qui manifestait à la moindre occasion.

Tout d'abord, le maître de cérémonie, M. Jules VanBrabant de St-Paul a invité le leader de la Chambre, Les Young, à donner son point de vue sur le sujet au nom du gouvernement Getty, puis se sont succédé au micro, Ray Martin, chef de l'Opposition officielle et du NPD provincial, puis Nick Taylor, chef des libéraux provinciaux. Ces derniers ont ouvertement dénoncé le gouvernement Getty pour son attitude envers les droits fondamentaux des francophones inscrits dans la Charte des droits et libertés et surtout la désinvolture du PM Getty face à la signature de l'Accord du Lac Meech.

Pour sa part, M. Georges Arès, président de l'ACFA provinciale, a répété: «Il ne faut rien céder de nos droits fondamentaux». Le jeune président de FJA, Pierre Bergeron, a réfléchi avec la foule pour lui faire bien comprendre le but de la «manif» en demandant: «Qui a fondé l'Alberta? Qui a fondé la première école, la première commission scolaire, la première coopérative? La réponse était toujours la même, les francophones. De plus il a remis au député Piquette un chandail «T-shirt» sur lequel on pouvait voir la photo du député et le slogan «en français, s.v.p.». Ce chandail sera sûrement très populaire au cours des prochaines semaines, mois et années.

Le discours prononcé par France Levasseur-Ouimet, vice-présidente de l'ACFA provinciale, résume bien les sentiments des francophones envers le député Piquette.

Elle disait: «Dans 5 ans, dans 10 ans, dans 100 ans, on dira de vous, M. Piquette, que vous avez, par une seule phrase, par une seule question posée en français, réussit à réveiller le courage, la fierté, l'engagement et l'admiration des francophones minoritaires du Canada.»

Et elle continuait: «J'espère que...on aura que par votre question, vous avez permis aux députés albertains d'entreprendre les mesures correctives qui permettront à l'Alberta de refléter la nature bilingue du Canada.

Et elle terminait en disant: «M. Piquette, nous escaladons avec vous les pics et les parois lisses des montagnes de l'incompréhension. Nous sommes là tout juste derrière vous. Votre vision est la nôtre. Il ne faut surtout pas lâcher. Nous pouvons entrevoir un peu au dessus de nos têtes, un petit sommet. Encore un pas, M. Piquette...et puis un autre et encore un autre.»

A la grande satisfaction des journalistes et photographes, le «héro» des Franco-Albertains a pris un bain de foule à deux occasions, saluant petits et grands, embrassant parents et amis, brandissant le drapeau franco-albertain et reçevant les félicitations de chacun.

Durant son discours, M. Piquette s'est dit très touché par cette manifestation de solidarité. «Cela me fait chaud au coeur de vous voir tous ici cet après-midi,» disait-il. Il a mentionné qu'il souhaitait que le gouvernement fasse preuve de réalisme et de bon sens pour que cette affaire prenne fin au plus tôt. Il a aussi voulu rappeler le rôle joué par son parti le NPD dans cette lutte pour le français à la Législature.

Il faut ajouter ici, que le vendredi 27 novembre dernier, Léo Piquette avait l'air très fatigué de cette lutte et on sentait qu'il était très seul, on sentait qu'il avait besoin d'appui, d'encouragement.

C'est tout un spectacle, tout un hommage que les 450 manifestants et les politiciens qui étaient sur les lieux ont rendu à ce nouveau héro de la francophonie albertaine, Léo Piquette.

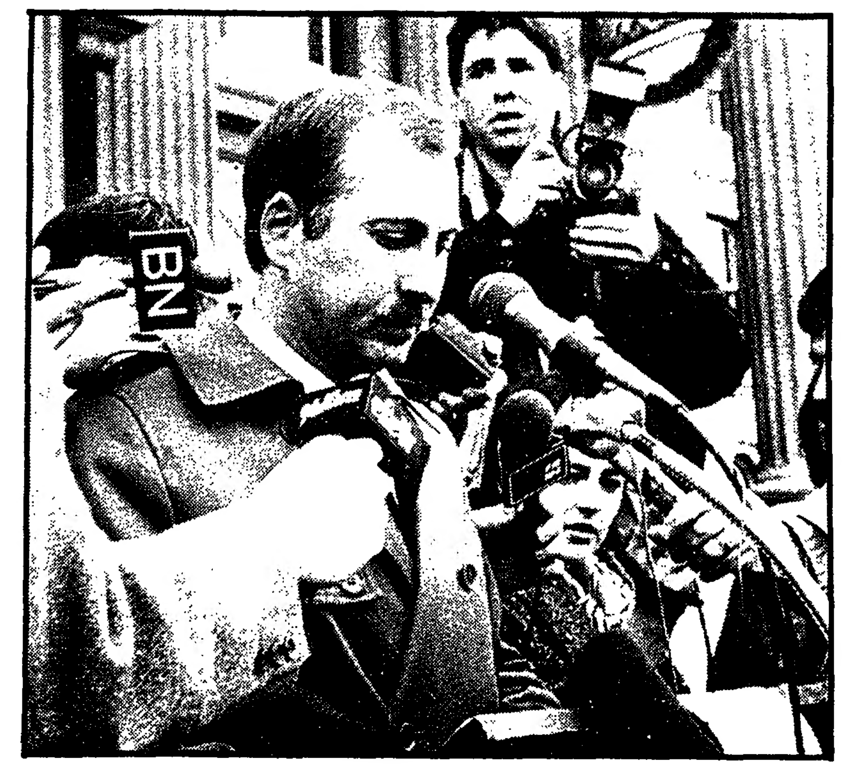
«Encore un pas M. Piquette...et puis un autre et encore un autre.»



«Encore un pas M. Piquette...» disait France Levasseur-Ouimet durant la manifestation à la Législature, la semaine dernière. *(Photo Pierre Brault)*



Le député Léo Piquette a pris un bain de foule et s'est retrouvé parmi ses compatriotes, ses parents et amis, qui le supportent dans cette lutte pour le français à la Législature. *(Photo Pierre Brault)*



Parler devant une forêt de microphones, épié par de nombreuses caméras de télévision, face à une foule d'admirateurs et de manifestants, n'est certainement pas chose facile. On voit le député Piquette dans un moment de réflexion. *(Photo Pierre Brault)*



Léo Piquette a reçu de FJA et son président Pierre Bergeron, un chandail «T-shirt) avec sa photo et le slogan: «En français, s.v.p.». C'est un souvenir que le nouveau héro franco-albertain conservera sûrement très longtemps. *(Photo Pierre Brault)*



Editorial

Par Guy Lacombe

Gestion scolaire: à qui la faute?

La décision de la Commission scolaire catholique d'Edmonton de mettre au rancart son modèle de gestion pour les écoles francophones était pratiquement inévitable et ne fera d'ailleurs pleurer personne.

Le fait est que ce modèle ne donnait aucun pouvoir décisionnel aux parents francophones (et à ce compte-là, ce n'était sûrement pas un «modèle»!). Il ne s'agissait en fin de compte que d'un mécanisme de consultation, supérieur à celui qu'elle a déjà mis en place en créant la Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton. Rien de plus!

Néanmoins, bon nombre de parents auraient été prêts à mettre à l'essai la proposition de la Commission scolaire moyennant certains amendements qui n'avaient quand même rien d'excessif. Mais la Commission scolaire, il faut croire, était rendue à la limite de sa capacité de déléguer.

En réalité, il faut quand même reconnaître que c'est au ministère de l'Education que se situe tout le noeud du problème. La loi scolaire est anticonstitutionnelle depuis plus de cinq ans et le gouvernement provincial est complètement dépourvu de toute volonté politique en ce qui regarde le bilinguisme officiel en Alberta. Cela est bien connu. Loin de faire preuve de leadership, il laisse pourrir des situations qui briment de façon flagrante et odieuse les droits d'une partie de sa population. Cette situation rend plus difficile le travail des commissions scolaires.

Néanmoins, la Commission scolaire catholique d'Edmonton a encore amplement d'espace pour montrer sa bonne volonté: il n'y a pas de raison légitime- ni politique, ni légale- pour qu'elle laisse traîner depuis tant d'années le cas de l'école J. H. Picard. Les francophones d'Edmonton sont-ils outranciers lorsqu'ils réclament que leur soit remise de façon exclusive l'école qui avait été fondée exclusivement pour eux en 1972?

Le bilinguisme perd du terrain

La politique du bilinguisme à Ottawa perd du terrain de semaine en semaine. On a nettement l'impression que le gouvernement actual s'en fout comme de l'an quarante!

Cette aboulie d'Ottawa vient de se manifester dans le fait qu'il ne sera plus nécessaire dorénavant d'être bilingue pour faire partie de la Gendarmerie Royale du Canada. Pourtant les francophones ne forment toujours qu'environ 14.5% de la force et l'objectif est d'augmenter ce taux à 20.8% pour 1996. Allez comprendre ça!

Cette nouvelle politique est motivée par le fait qu'on veut faciliter le recrutement dans l'Ouest canadien. Pourtant, avec la popularité croissante des écoles d'immersion (en opération depuis maintenant dix ans), on ne devrait pas être en peine pour trouver des recrues bilingues dans l'Ouest.

Mais voilà: logique et politique sont deux mots qui ne vont pas ensemble!

Bye, Bye, Sinclair Stevens!

Si Sinclair Stevens avait été exonoré de tout blâme par le juge William Parker, les Canadiens auraient perdu toute confiance dans le système judiciaire et même dans le système parlementaire canadien.

Il y a eu tellement de publicité entourant cette affaire, et l'enquête a coûté tellement cher aux contribuables canadiens (plus de trois millions de dollars), que tout le monde voulait en avoir le coeur net. Or, selon le juge Parker, l'ancien ministre a enfreint 14 fois, les lignes directrices gouvernant les conflits d'intérêt.

Ce qui étonne, c'est qu'après tant d'incidences, Stevens ose encore clamer son innocence. Ce qui étonne aussi, c'est que le Premier Ministre Brian Mulroney ait aussi proclamé l'innocence de son ministre - avant l'enquête, s.v.p. - il y a 20 mois.

Mais ce gouvernement conservateur étonne depuis qu'il est au pouvoir. Et il n'a pas fini d'étonner!

G.L.

Lettres ouvertes

Une opinion, une appréciation...

Vous voulez émettre une opinion sur un sujet qui vous tient à coeur ou faire part aux lecteurs de votre appréciation de l'hebdo Le Franco, la rubrique «Lettres ouvertes» vous en donne l'occasion. Veuillez adresser vos lettres à: Lettres ouvertes, Le Franco, 10008, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4. L'heure de tombée est le jeudi 16h30.

Veuillez bien prendre note de ce qui suit. Pour considérer un article ou une lettre ouverte à publier dans le journal, il faut absolument que nous connaissions son auteur, son adresse et son numéro de téléphone. Nous acceptons toutefois de publier toute lettre, dont nous connaissons l'identité de l'auteur, en utilisant un pseudonyme, (ex.: catholique concerné). Donc pour éviter toute déception, veuillez s.v.p. vous en tenir à cette procédure.

La direction

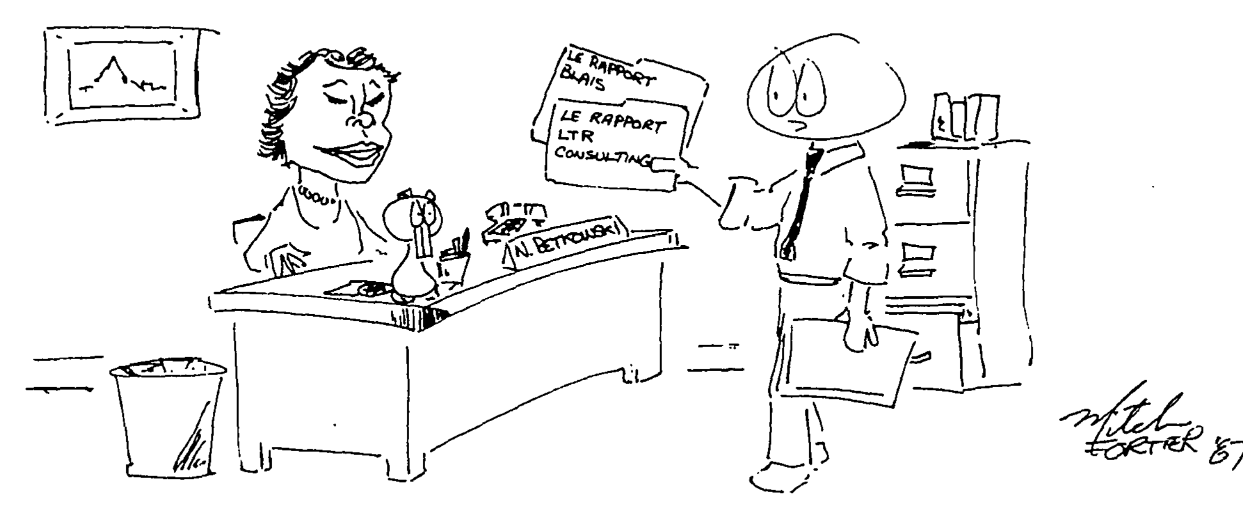
Bravo F.J.A.!

Par la présente, je veux attirer l'attention sur la contribution importante de Francophonie Jeunesse (F.J.A.) à la francophonie de l'Alberta. En particulier, je veux souligner son rôle dans l'organisation de la manifestation à la Législature, mardi le 1er décembre dernier.

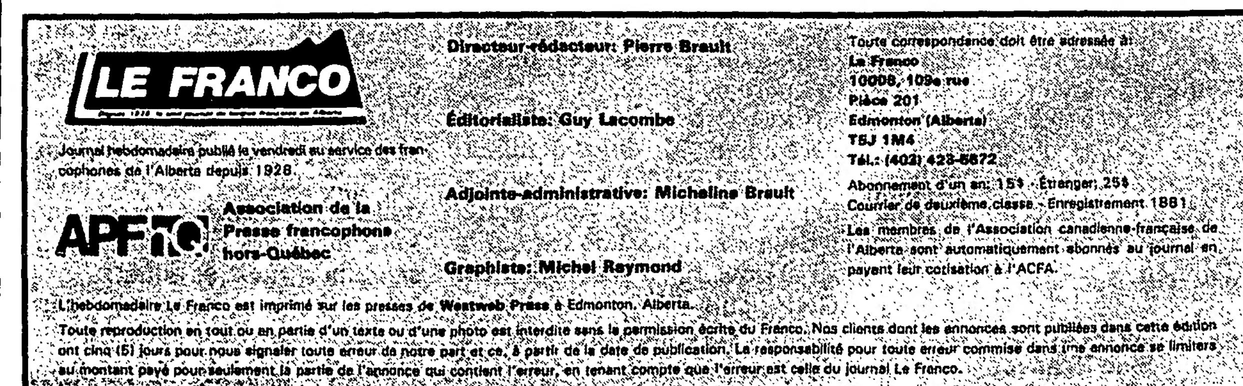
Grâce à son initiative, à son travail ardu et à sa vision, plus de 500 francophones ont pu se joindre la main pour exprimer leur insatisfaction face au gouvernement albertain au sujet de «l'affaire Piquette». Ce sont nos jeunes d'aujourd'hui qui nous donnent l'espoir et la dignité de nous sentir fiers comme francophones. Aux jeunes, je dis MERCI de votre courage. Continuez votre excellent travail.

Claudette Tardif
Edmonton,Alberta

Madame la Ministre, vous n'avez que l'embarras du choix. Le rapport Blais est théorique et le rapport LTR est pratique.
À vous le choix, à nous le plaisir de s'en servir.






LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Graphiste: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 428-5872

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta.

• École de langue française

LTR Consulting Group remet son rapport

PIERRE BRAULT

SAINT-ISIDORE - La création d'une école de langue française dans un édifice distinct et séparé avec son propre personnel enseignant et administratif est parfaitement réalisable dans la région de Smoky/Peace River.

La conclusion de cette étude rejoint effectivement celle du Rapport Blais remis aux sept conseils scolaires de la région le 26 octobre dernier.

Cette étude commandée par le Conseil des commissaires du district de Saint-Isidore #5054, recommande que pour accélérer l'établissement de l'école française pour septembre 1988, cette dernière soit placée, du moins initialement, sous la juridiction de ce même conseil scolaire,

LTR Consulting Group qui avait la tâche d'effectuer l'étude, recommande également que des discussions soient immédiatement entamées afin de déterminer un mode de gestion adéquat, qui implique la participation des représentants de la communauté francophone de la région dans le contrôle et l'administration de l'école de langue française.

On se souvient que le Rapport Blais mentionnait qu'il serait important que les parents francophones en viennent à un consensus assez rapidement en ce qui concerne le choix de l'emplacement de cette école, sans quoi, ils risquaient de voir le projet mis sur les tablettes pour un bon laps de temps.

Le Rapport LTR vient à la rescousse des parents, en recommandant que l'école Jean Côté soit le site choisi pour l'établissement de la première école française de la région, du moins au départ. De plus, le Rapport LTR mentionne que le directeur du groupe de chercheurs a reçu des offres de certaines municipalités pour du terrain à prix avantageux dans l'éventualité de devoir construire une école de langue française au cours des prochaines années, justement pour répondre au besoin.

Quand on regarde une carte géographique de la région, on est surpris par la logique de la recommandation, Jean Côté étant au centre de cette belle région du nord de la province.

L'école Jean Côté est située à l'intérieur des limites de la «High Prairie School Division» et cette dernière est propriétaire de l'école en question. «Il est donc impératif, ajoute le Rapport, que le Conseil scolaire de Saint-Isidore entame des négociations avec les autorités scolaires de High Prairie, afin d'en arriver à une entente sur l'utilisation de l'école Jean Côté et de ses locaux pour septembre 1988». Cette école doit d'ailleurs fermer ses portes en juin 1988.

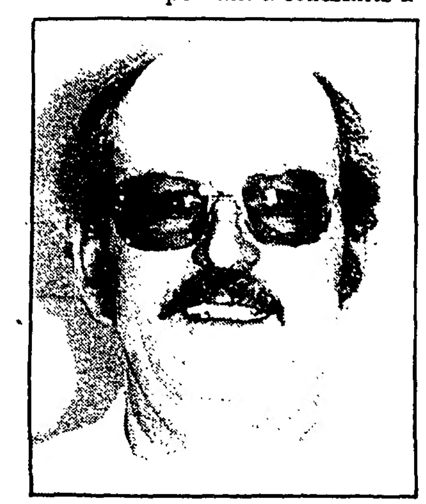
Dans son rapport, l'équipe de chercheurs présente un budget opérationnel pour l'année scolaire 1988-89. On estime pouvoir disposer de $422,823 provenant des différents paliers gouvernementaux et qu'il en coûtera $462,676, comprenant: salaires et avantages sociaux pour le personnel enseignant et administratif, les achats de services, le matériel et le capital. Il faut spécifier ici que les salaires et avantages sociaux prennent la part du lion dans ce budget, comme dans toute autre situation habituelle.

De plus, on prévoit, pour la période du 1er janvier 1988 au 30 août de la même année, des dépenses d'établissement de l'ordre de $65,000. Dans tous ces chiffres, n'est pas inclus l'utilisation des locaux en location ou à bail, parce qu'au moment de l'étude, ce coût était inconnu.

Selon LTR, l'établissement d'une école de langue française semble réalisable au point de vue financier.

Les chercheurs admettent que le choix de l'école Jean Côté est un compromis, étant donné que c'est l'endroit le plus approprié, si l'on veut ouvrir l'école française en septembre 1988.

Selon M. Lionel Rémillard, directeur de l'équipe de recherche, le programme d'enseignement à Jean Côté est à toutes fins pratiques celui de la langue minoritaire française. Ce choix n'implique pas le transfert d'un nombre important d'étudiants à



Lionel Rémillard

une autre école. «Elle est bien équipée, ajoutait M. Rémillard, et peut accueillir 150 étudiants équivalents à plein temps. De plus, sa situation est centrale pour les étudiants qui s'y inscriraient».

Le rapport reconnaît cependant que les étudiants de Donnelly, Falher, Girouxville et Peace River, devraient parcourir de plus grandes distances en autobus pour se rendre à l'école de langue française. Mais pour les parents qui souhaitent voir leurs enfants fréquenter une école semblable, le facteur transport et distance quoiqu'important, n'est pas insurmontable.

On y recommande aussi une adaptation d'un programme scolaire répondant aux besoins spécifiques des francophones, la mise sur pied d'une organisation au Conseil scolaire assurant le succès de l'entreprise ainsi qu'au niveau de l'école, direction, personnel enseignant et de soutien.

En ce qui concerne la gestion, le groupe de chercheurs s'appuis sur le jugement Purvis, qui stipule que «cette autorité devrait couvrir les décisions relatives à l'enseignement en langue minoritaire et couvrir: le contrôle des dépenses des fonds fournis pour l'enseignement et l'entretien des locaux; la nomination et la direction de ceux qui ont la responsabilité des locaux et de l'enseignement; l'établissement des programmes d'instruction; le recrutement et l'assignation des enseignants et du personnel de soutien; les accord d'entente relatifs à l'éducation et aux services aux élèves de la langue minoritaire; toutes autres questions qui relèveraient de la juridiction commune du conseil entier, comprenant ses sections de langues majoritaire et minoritaire. (Purvis, 1985; p.p.49 et 50)

C'est ainsi que LTR recommande «que le Conseil des commissaires du district scolaire #5054 de Saint-Isidore, invite le Comité régional d'éducation francophone à nommer deux membres résidents de la communauté francophone pour participer à toutes les activités relatives à l'élaboration d'une structure de gestion francophone appropriée».

• Agriculture

Place aux femmes

OTTAWA - La présence des agricultrices dans toutes les sphères de l'organisation sociale canadienne est de plus en plus manifeste. À l'heure actuelle, elles constituent près de 21 p. 100 de la main-d'oeuvre agricole, comparativement à moins de 2 p. 100 en 1921. C'est ce que révèle **Place aux femmes dans l'agriculture,** une nouvelle étude émise le 9 novembre dernier par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF).

«Aucun autre groupe professionnel n'a autant évolué que celui des femmes en agriculture», de déclarer la présidente du CCCSF, Sylvia Gold, qui ajoute, «elles jouent un rôle de premier plan dans ce rouage essentiel de l'économie canadienne, mais jusqu'à présent leurs contributions ont souvent été occultées».

Le livre, qui compte 225 pages, démontre sans équivoque que le travail des agricultrices doit être davantage reconnu sur les plans juridique et économique. «À cet effet, le Conseil recommande au gouvernement fédéral d'amender la **Loi sur l'assurance-chômage** afin que les femmes qui collaborent avec leur conjoint dans une exploitation agricole ou toute autre forme d'entreprise familiale puissent souscrire à ce régime et bénéficier des avantages s'y rattachant comme les congés de maternité et l'accès aux programmes de formation professionnelle», a mentionné Mme Gold.

La mise sur pied de mesures et de programmes adaptés aux besoins des agricultrices et de leur famille apparaît comme un leitmotiv dans le livre. «À titre d'exemple, chacune des quatre auteures met l'accent sur la création de services de garde en milieu rural qui tiennent compte de facteurs tels les heures indues, les périodes de pointe, l'isolement géographique et le manque de transport en commun», a souligné la présidente.

Le bien-être de la famille constitue pour les travailleuses du milieu agricole une source de soucis courante. Les auteures considèrent important que des services de santé adéquats soient offerts aux enfants handicapés et aux personnes âgées et que les soins médicaux soient décentralisés et comprennent du transport à l'intérieur des régions rurales et vers les centres urbains. «Par ailleurs, des lois de santé et de sécurité pour protéger les travailleuses et les travailleurs agricoles et la diffusion d'une information complète quant aux risques qu'ils courent sont essentielles», d'indiquer Mme Gold, qui ajoute, «afin d'assurer le bien-être de toutes les familles agricoles il faut résoudre le problème de la violence faite aux femmes et ce, par le biais de financement adéquat pour les maisons de transition».

Par des témoignages recueillis partout au Canada, les auteures ont mis au jour une catégorie de travailleuses agricoles qui, sur une base journalière ou saisonnière vont sur la ferme pour planter, cultiver et récolter, moyennant rémunération. «Malheureusement, ces femmes sont invisibles car les données officielles du recensement ne les représentent pas en fonction de leur nombre», a signalé Sylvia Gold et de préciser, «cette invisibilité se trouve accrue par le fait qu'elles sont exclues d'importantes lois sociales dont bénéficient tous les autres travailleurs quant au nombre d'heures travaillées, au salaire minimal, aux heures supplémentaires, aux congés payés, à l'assurance-chômage et aux règles en matière de santé et de sécurité. Le Conseil recommande aux gouvernements fédéral et provinciaux de reconnaître ce problème et de s'y attaquer».

L'évolution du rôle des agricultrices se reflète dans le genre d'éducation qu'elles recher-



Sylvia Gold

chent. «Entre 1972 et 1981, le nombre total de femmes inscrites aux programmes d'agronomie dans les universités canadiennes a augmenté de 81 p. 100, comparativement à moins de 2 p. 100 pour les hommes», faisait remarquer Mme Gold. «Toutefois, bien que les femmes continuent de participer en nombres toujours plus importants dans tous les domaines d'études en agronomie, les programmes n'ont pas été modifiés pour autant dans la majorité des facultés et des programmes qui correspondent à leurs besoins propres n'ont pas été élaborés».

Enfin, **Place aux femmes dans l'agriculture** se penche sur les changements perpétuels qui s'opèrent dans le monde du travail et qui ont entraîné une plus grande demande pour des cours destinés aux adultes comme l'informatique et la mécanisation moderne de la ferme. «Il est essentiel que les agricultrices aient accès à des programmes d'éducation aux adultes qui ne s'adressent qu'à elles et qui leur permettent de se recycler», de mentionner Mme Gold. «Pour cette raison, le Conseil recommande au gouvernement fédéral d'évaluer les besoins de formation des agricultrices et de veiller à ce que l'information et les conseils nécessaires leurs soient offerts».

En étayant les conditions et le rôle des femmes actives en agriculture, et en situant le sens de leurs revendications dans un contexte national, **Place aux femmes dans l'agriculture** permet de rendre leurs contributions plus apparentes à la société canadienne. «Tous les paliers de gouvernement doivent mettre en oeuvre des programmes et des mesures qui répondent vraiment aux besoins des femmes et de leur famille. Leur apport au maintien de la ferme familiale est d'importance vitale à l'économie canadienne», de conclure Mme Gold.

• Agriculture

Politique sur le double prix du blé

OTTAWA - Le ministre d'État aux Céréales et oléagineux, M. Charle Mayer, a annoncé que le gouvernement comptait modifier sa politique sur le double prix du blé.

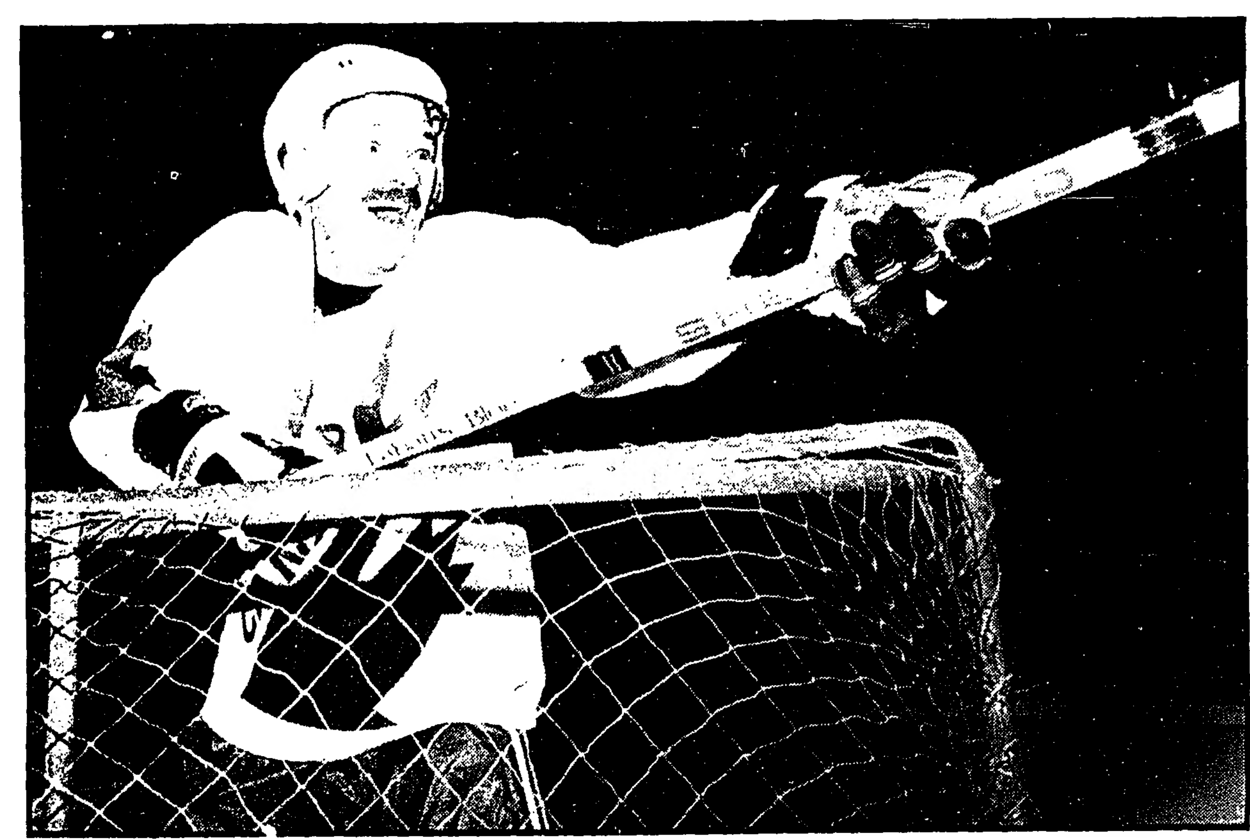
La politique sera remaniée de façon à permettre aux céréaliculteurs de continuer de bénéficier du soutien et aux transformateurs de pouvoir toujours soutenir la concurrence sur les marchés intérieurs et extérieurs lorsque les diverses dispositions de l'Accord de libre-échange canado-américain entreront en vigueur.

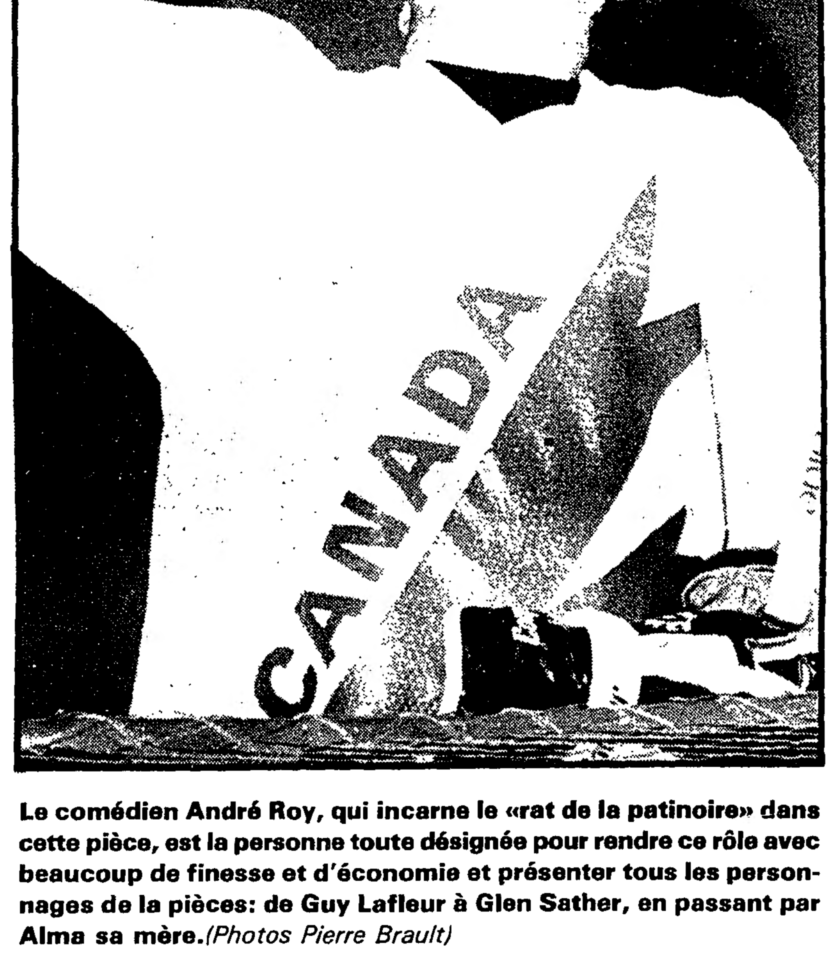
«Ce changement va dans le sens des engagements généraux pris par le gouvernement dans le cadre de la réforme du commerce extérieur des produits agricoles», a déclaré M. Mayer. Le ministre a réitéré la détermination du gouvernement de soutenir les agriculteurs tant que ne sera pas définitivement réglée la guerre des subventions qui sévit actuellement sur les marchés internationaux.

• *Théâtre*

La vie après le hockey: simple et efficace







Le comédien André Roy, qui incarne le «rat de la patinoire» dans cette pièce, est la personne toute désignée pour rendre ce rôle avec beaucoup de finesse et d'économie et présenter tous les personnages de la pièces: de Guy Lafleur à Glen Sather, en passant par Alma sa mère.*(Photos Pierre Brault)*



YVES CARON

EDMONTON-C'est bien connu au Canada; au Canada Français surtout, le virus du hockey coule dans nos veines au même titre que les globules et autres composantes du sang. C'est comme si ce sport s'était inscrit dans notre code génétique dès notre conception, à l'état d'embryon...Une chose est certaine, c'est que le hockey ne laisse ici à peu près personne indifférent: on le déteste et on le combat (c'est souvent le cas des épouses) ou on l'adore et on le pratique...

Et dans la toute dernière production du T.F.E., «La Vie Après Le Hockey» de Kenneth Brown (auteur Edmontonois), c'est un de ces personnages mordu du hockey qu'on nous présente. Un personnage seul sur scène qui nous fait vivre à travers son imaginaire, ses grandeurs et ses déboires, son monde réel et ses illusions «vécues», ses phantasmes d'adolescent et ceux plus «matchos» de son époque adulte. En somme, c'est une tranche du vécu de ce personnage (sinon d'une bonne portion de notre société) que livre le texte de «La Vie Après Le Hockey». Une pièce remarquable, qui colle bien à notre réalité canadienne de l'Ouest. Car «Roy» (le rat de la patinoire) est un Albertain pure laine: ses héros d'aujourd'hui sont des «Oilers», alors que sa tradition sentimentale est pour les «Canadiens» de Montréal.

André Roy, qui incarne le «rat de la patinoire», joue avec beaucoup de finesse et d'économie, tous les personnages qu'il nous présentera au fur et à mesure de ses fabulations. Un rien de changement dans l'attitude, la posture, le geste et le «rat» devient Guy Lafleur, Glen Sather, un compagnon de vestiaire...et Alma sa mère, Alma sa femme, Alma «la montée barométrique de son adolescence». En un mot, seul sur la glace, André Roy montre des talents de comédien que seul dans un «one man show» il pouvait nous servir. Il aura sû à tour de rôle, bien appuyé par un texte fort, nous faire vivre des moments comiques et rythmés, puis passer à des instants lents, effleurant le monde de la poésie, pour revenir à un momentum plus osé, voir même grossier...le tout enrobé d'une pellicule transparente de folie lucide. En définition, dans ce spectacle, les deux masques duthéâtre sont bien servis.

Et l'encadrement a sûrement à y voir. Car, en effet, contrairement aux mises en scène que le T.F.E. a l'habitude de nous présenter, dans un style presque toujours conventionnel, où les comédiens entrent et sortent de scène de façon presque prévisible, cette mise en scène est tout à fait différente: les mouvements comme le décor d'ailleurs sont simples et efficaces. Une mise en scène qui s'appuie sur le jeu du comédien d'abord, pour ensuite nous livrer de subtils effets d'éclairage et de scène.

«La Vie Après Le Hockey» est à mon avis la pièce de théâtre la mieux intégrée de toutes les productions du T.F.E. qu'il m'a été donné de voir ces deux dernières années. Intégrée en ce sens que le texte, le jeu, la mise en scène et les décors sont tous au même niveau: simples et efficaces! En tous les cas, étant un amateur moyen de hockey, j'ai quand même pris grand plaisir à assister à cette pièce. Un plaisir qui est sûrement plus grand pour un spectateur réellement mordu du hockey c omme la spectatrice qui en a «raz-le-bol» de ce sport...

Pour terminer, une autre grande qualité du spectacle est qu'il est facilement transportable. Cette production n'implique en effet qu'une petite équipe technique et un seul comédien. Je suis donc persuadé que chaque région de l'Alberta pourra reçevoir chez-elle, cette production du T.F.E. à un prix abordable.

Pour ce faire, n'hésitez pas à communiquer avec votre bureau régional de l'A.C.F.A. pour demander que le comité culturel organise la venue de cette pièce chez-vous. Ç'en vaut le coup!

• *Éducation*

Nouveau journal de mathématiques en français

PIERRE BRAULT

EDMONTON-Un nouveau journal en français? Une compétition pour Le Franco? Non, non, ne vous en faites pas, il ne faut surtout pas paniquer.

Une petite explication et vous comprendrez tout. C'est très simple. M. Vasile Bratu, professeur de mathématiques à l'école secondaire catholique J. H. Picard a pris l'initiative de présenter, et ce, pour la première fois, aux étudiants des écoles d'immersion et francophones du secondaire, de la 7e à la 12e année, un journal en français. Mais ce journal a ceci de particulier, il ne traite que de mathématiques.

Ce nouveau journal sera distribué par la Commission des Écoles catholiques d'Edmonton à toutes les écoles d'immersion et francophones de la province de l'Alberta.

Pourquoi ce nouvel outil pédagogique? Parce qu'il n'existe pas de journal de mathématiques qui s'adresse spécifiquement aux étudiants du secondaire. Et pourquoi en français? Parce qu'il favorise l'apprentissage des mathématiques par l'entremise de la langue française.

Selon l'éditeur du journal, M. Bratu, c'est une initiative de J. H. Picard «tout simplement parce que c'est la seule école secondaire de la province où toutes les matières scolaires s'enseignent en français.

De plus, M. Bratu tient à souligner que J. H. Picard a prouvé hors de tout doute, sa supériorité en mathématiques spécialement en 1987 en remportant de nombreux concours de mathématiques locaux, provinciaux et même nationaux.

Ce nouveau journal, qui sera publié les 1er octobre, 1er février, 1er avril et 1er juin, proposera peut-être des problèmes banals, mais selon son éditeur, les solutions seront toujours très iriginales.

M. Bratu compte sur le dynamisme et l'intérêt des professeurs de mathématiques de la province entière et des étudiants pour rendre ce journal intéressant et en assurer la continuité.

Alors, les mordus et les génies des mathématiques sont invités à soumettre des problèmes et la solution, évidemment, au comité de rédaction au soin de:
Ecole secondaire catholique
J. H. Picard
7055- 99e rue
Edmonton, Alberta
T6E 3R4

• L'affaire Piquette

Le gouvernement n'exige plus d'excuses

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Après avoir vécu des mois d'incertitude et de lutte intense pour faire reconnaître son droit de parler en français à la Législature albertaine, le député Léo Piquette vivait, jeudi dernier, une autre étape de la désormais célèbre «Affaire Piquette».

En effet, le 3 décembre dernier, le leader de la Chambre, Les Young déclarait que le gouvernement, satisfait des explications fournies par le député Piquette, les considérait comme des excuses et que ce dernier n'aurait jamais à dire la phrase fatidique: «Je m'excuse», en Chambre, concernant cette affaire.

Selon Les Young, Léo Piquette a démontré par ses explications sur la situation, qu'il respectait l'autorité du Président de la Chambre, David Carter.

D'ailleurs, le député d'Athabasca-Lac La Biche a toujours maintenu qu'il n'avait pas voulu défier l'autorité du Président, mais simplement voulu faire reconnaître son «droit constitutionnel».

La décision de ne pas exiger d'excuses, faisait dire à Léo Piquette: «C'est un grand soulagement. Je suis satisfait de la situation, je me sens mieux. Il faut dire qu'il y a quelque temps, nous étions loin d'un règlement à l'amiable.»

Léo Piquette maintient qu'il ne se serait jamais excusé, même si on l'y avait obligé par une proposition quelconque à la Chambre. Selon le nouveau héro franco-albertain, cette décision indique aussi que «le gouvernement conservateur commence à écouter les Albertains qui veulent voir la langue française jouer un plus grand rôle dans la province.»

Mentionnons que Léo Piquette a parlé en français à la Législature, jeudi soir dernier, quand il a rapporté quelques extraits de l'Accord du Lac Meech durant le débat sur la Constitution. Il a insisté auprès de la Chambre pour que les députés amendent l'Accord afin d'assurer la promotion de la langue française en dehors de la province de Québec.

«C 'est une grande victoire qui fait chaud au coeur» disait M. Piquette en parlant de la décision du gouvernement de ne pas exiger d'excuses. Il a aussi mentionné que la manifestation de mardi dernier au Palais Législatif avait sûrement pesé fort dans la décision du gouvernement. Mais la guerre n'est pas gagnée pour si peu. Il faudra maintenant que le gouvernement aille plus loin et amende sa loi exigeant qu'un député demande la permission au Président de la Chambre au moins deux heures à l'avance, s'il veut adresser la parole dans une autre langue que l'Anglais.

Le gouvernement Getty a-t-il réussi à sauver la face dans ce dossier? A-t-il la volonté politique de faire du français, non seulement une langue officielle à la Législature provinciale, mais dans la province de l'Alberta? A-t-il la colonne assez solide et forte et est-il assez avant-gardiste pour passer à l'action et devenir un leader dans la promotion de la langue française?

• Économie

Le Casino Centralta - un succès intéressant

MICHEL LAVOIE

MORINVILLE- Mercredi et jeudi les 25 et 26 novembre dernier avait lieu à l'hôtel St-Albert Inn de St-Albert, un casino au profit de la Régionale Centralta. Ce fut la première expérience du genre entreprise par la Régionale et étant donné le succès de l'événement, les organisateurs comptent bien que ce ne soit pas la dernière.

En effet, de 200 à 250 joueurs par jour sont venus tenter leur chance au "black jack", à la roulette ainsi qu'à la roue de fortune. Les revenus nets d'environ 20 000$ serviront à diminuer la dette encourue ainsi qu'à l'aménagement du projet d'un camp résidentiel près de Clyde.

La Régionale Centralta tient à remercier les nombreux bénévoles qui ont contribué au succès de l'événement. Nous tenons à remercier tous spécialement les personnes suivantes: de Legal: Lucien et Lucille Bergevin, Eugène et Agnès Coulombe, Della Piquette, Dellia Fortier, Blanche Laforce, Laurette Pelletier, Eva Théberge, Rémi et Jeannine Thibault, Josée Thibault, Georgette Cyr. De Morinville: Eddie et Solange Bachand, André et Elise Sabourin, Alphonse Nobert, Yvan et Jocelyne Lafaille. De St-Albert: Laurier et Thérèse Régimbald, Marcel Tailleur, Guy Hébert, Claude Laberge, Armand Savoie, Robert Bisson et Aline Boucher.

• *La Ste-Catherine*

Une tradition canadienne-française encore fêtée

CLAUDETTE JULIEN

SAINT-PAUL-La légende veut que Catherine ait été une jeune païenne convertie au christianisme. Lorsque son père voulut la donner en mariage à un païen, Catherine refusa obstinément. Devant cet entêtement, son père la condamna à mort et lui coupa la tête. C'est ainsi que Catherine, morte vierge et martyre, fut élue patronne de toutes les jeunes filles et par le fait même de celles que ne le sont plus...

Dans la tradition française, le 25 novembre, fête de leur patronne Ste-Catherine, certaines jeunes filles descendaient dans les rues de leur quartier, dansaient, chantaient et cueillaient des baisers des jeunes garçons tout en paradant, afin d'attirer l'attention, avec d'immenses chapeaux colorés, qu'elles avaient confectionnés de leurs mains agiles, avec des retailles de tissus, des rubans et autres décorations, qu'elles avaient ramassés tout au cours de l'année.

Cette parade était l'occasion pour les "Catherinettes" d'essayer de se faire remarquer par un quelconque futur soupirant et pour les plus chanceuses, d'en faire leur mari.

Dans la tradition canadienne-française, ce sont les jeunes étudiants/es qui le 25 novembre fêtent la Ste-Catherine. En effet pour cette journée spéciale, les professeurs permettent que les jeunes mangent de la "tire" et tout en s'amusant, les enfants qui ont des friandises doivent partager avec ceux qui n'en n'ont pas. Soeur Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame et première institutrice du Canada, serait à l'origine de cette tradition, car selon la légende, elle aurait inventé la "tire" pour attirer les petits enfants français et indiens aux leçons de cathéchisme.

Cette année, les jeunes francophones de l'école élémentaire de St-Paul ont fêté la Ste-Catherine en combinant les deux traditions. En effet, un concours de chapeaux a été organisé; il s'agissait pour les jeunes de se confectionner un chapeau, le plus extravagant possible afin d'attirer l'attention puisque les juges se serviraient de ces critères pour élire un gagnant par classe. Aussi, pendant la journée du 25 novembre, chaque groupe participant au concours, a paradé devant les juges et les gagnants ont reçu comme prix, un sac de tire qu'ils devaient partager avec tous leurs camarades de classe.



Ils sont originaux nos beaux chapeaux. Nous les avons fabriqués pour la Ste-Catherine, semblent dire ces 7 étudiants de l'école élémentaire de Saint-Paul. Ils en sont fiers et ont partagé la tire avec leurs compagnons de classe. *(Photo Claudette Julien)*

Votre argent, vos investissements

LA PLANIFICATION FINANCIERE

Paul Denis

Pensez à vos REER avant Noël

Avant de vous lancer à fond de train dans vos achats de Noël voyez à la possibilité de mettre de l'argent de côté dès maintenant pour votre Régime enregistré d'épargne-retraite.

Trop souvent les Canadiens attendent jusqu'à janvier ou février avant de contribuer à leur REER pour l'année précédente. Les règlements de Revenu Canada sont clairs. Vous pouvez réclamer comme déduction de vos impôts pour l'année 1987 vos contributions à un régime enregistré d'épargne-retraite, jusqu'au maximum alloué. Mais en plus vous n'avez pas à déclarer les gains sur votre investissement tant et aussi longtemps que l'argent demeure dans votre REER.

Ce qui fait qu'il est à votre avantage de commencer à placer vos contributions aussi tôt que possible dans l'année. Dès que votre argent est placé, le capital et les gains sont immédiatement à l'abri des impôts. S'il est impossible de placer le maximum dès le début de l'année la meilleure solution c'est d'en placer à tous les mois pour enfin atteindre le maximum alloué pas plus tard qu'en février.

Pour ceux qui participent à un plan de pension ou autre à leur place d'emploi, le maximum permis pour 1987 est de 3500$ ou 20% du salaire, le moindre des deux étant considéré le maximum. Vous devez cependant soustraire le montant de votre contribution à votre plan au travail.

Par exemple, si vous avez contribué 200$ par mois dans un plan au travail, pour un total de 2400$ pour l'année, vous pouvez verser un montant additionnel de 1100$ dans un REER personnel (2400$ + 1100$ = 3500$) en autant que votre salaire est d'au moins 17500$ par année.

En investissant 90$ par mois dès le début de l'année vous aurez accumulé presque le 1100$ en question et vous aurez mis à l'abri de l'impôt votre capital et les gains accordés durant l'année. Plus encore, vous ne serez pas en peine pour trouver ce 1100$ à la fin février, il sera déjà là.

Si vous ne participez pas à un plan quelconque au travail, votre maximum pour 1987 est le moindre de 7500$ ou 20% du salaire.

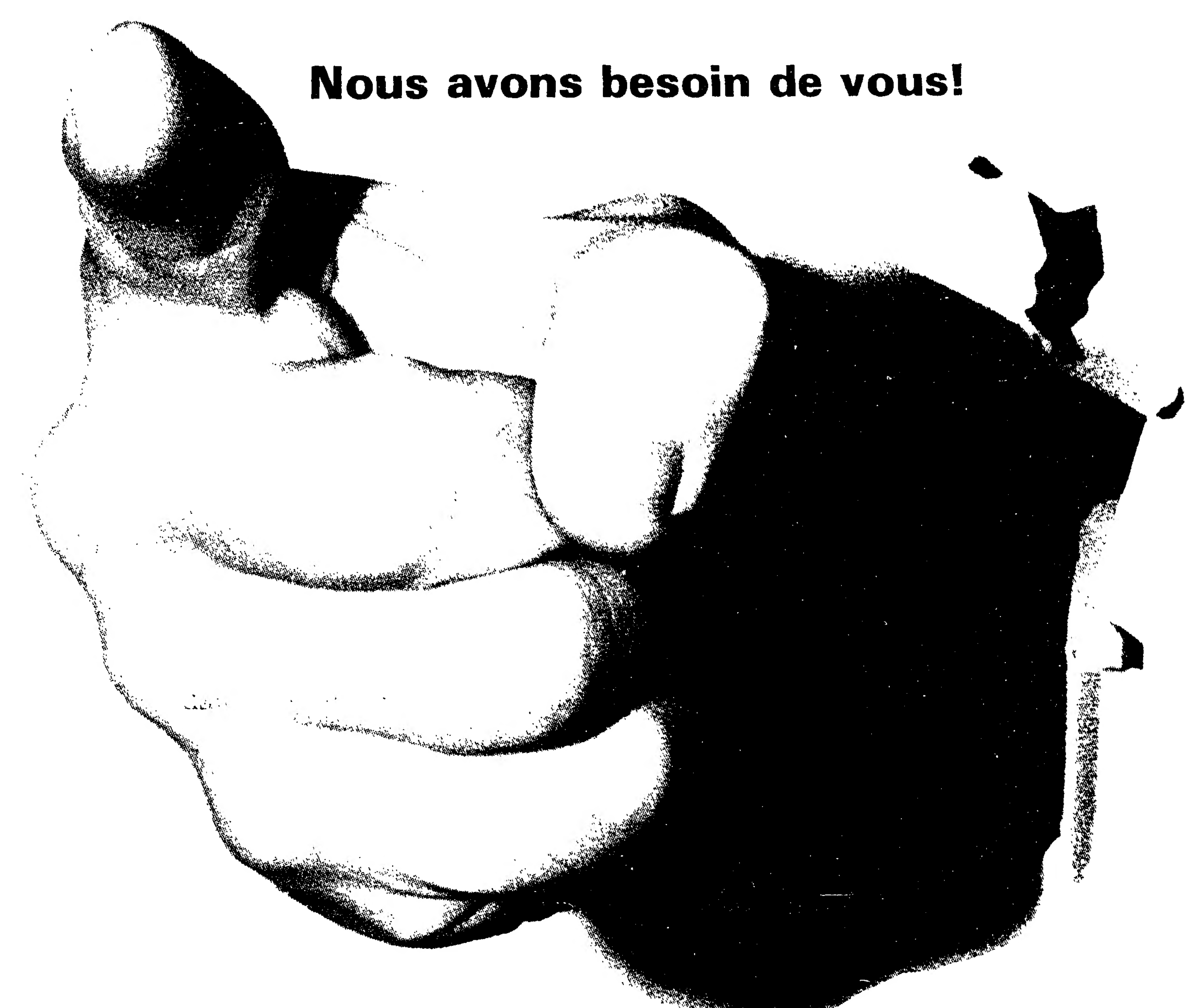
Il ne faut pas sacrifier son Noël pour un REER. Mais en planifiant d'avance vous arriverez peut-être mieux à atteindre l'objectif visé. Le REER est sans contredit le meilleur moyen de minimiser ses impôts et de se préparer une retraite confortable.

(Paul Denis est conseiller au Groupe Investors Inc. Pour plus d'information, composez le 468-1658 ou 466-8587)

Joignez l'équipe dynamique des correspondants du journal



Nous avons besoin de vous!



Nous avons un **URGENT** besoin de correspondants dans les endroits suivants:

Edmonton
Beaumont
Fort Saskatchewan
Leduc
Spruce Grove
Stony Plain

Cold Lake
Grand Centre
La Corey

Medley

Lethbridge

Fort McMurray

Donnelly
Falher
Girouxville
Guy
High Prairie

Jean Côté
Marie-Reine
McLennan
Peace River
Tangent

Brosseau
Foisy
Lafond
Mallaig

St-Vincent
Therien

Bezanson
Grande Prairie

Medicine Hat

Grouard

Lloydminster

Pour de plus amples détails ***appelez*** *votre* ***agent communautaire de l'ACFA*** *ou* ***Le Franco*** *au* ***423-5672***

• *Hockey*

Les Frontenacs, l'équipe à battre?



Le Doyen de la Faculté Saint-Jean, M. J.-Antoine Bour, a profité de l'occasion pour faire la mise au jeu officielle, lors d'une joute entre le Dynamo II du département des arts de l'Université de l'Alberta et les Frontenacs. Sous la surveillance de l'arbitre Bernard Douville, le Doyen a effectué la mise au jeu entre Sylvain Benoît, capitaine des Frontenacs et Jim Dykeman des Dynamo.*(Photo Pierre Brault)*



Voici la formation de l'équipe Les Frontenacs de la Faculté Saint-Jean. 1ère rangée de g.à d.: Marco Perron, Dany Drapeau, Jean Gravel et Ghislain Roux. 2e rangée dans le même ordre: Bernard Douville (arbitre), Dean Cockburn, Yvan Beaudoin, Sylvain Benoît, Chris Peacocke, Rémy Croteau et Roland Lamoureux (instructeur). 3e rangée, même ordre: Yvan Nolet, Eric Pelletier, Sylvain Larochelle, Harold Goggin, J.-Antoine Bour(Doyen de la Faculté), Marco Plourde, Marc Lacoursière, Luc Prénévost et Francis Goupil.*(Photo Pierre Brault)*

Les Frontenacs, équipe de hockey composée, en exclusivité, d'universitaires étudiant à la Faculté Saint-Jean vous invite à venir participer à la fièvre du jeudi soir. Et oui, les Frontenacs qui ont une fiche immaculée de cinq victoires en autant de parties, vous invite à venir voir chaque jeudi à 22h30 du hockey excitant. Les rencontres ce déroulent à l'aréna Donnan.

Les experts disent que c'est de loin la meilleur formation que l'équipe est mise sur pied depuis les quatres dernières saisons. Ceci est du à un bon noyau d'anciens joueurs et aux nouvelles acquisitions du club. Les Beaudoin, Plourde, Larochelle, Prenovost, et j'en passe, ne font que s'affirmer depuis leur arrivée au sein du club.

Dirigé par M. Roland Lamoureux les Frontenacs espèrent pouvoir remporter les grands honneurs dans la ligue intramurale formée à l'Université d'Edmonton. Sur ce, l'équipe des Frontenacs vous dit bonjour et est anxieuse de vous voir lors de ses parties tant hors concours que de compétitions.

Mettons les choses au point

Nous savons que le présent conflit de travail à Air Canada a causé des inconvénients à beaucoup de nos clients. Si tel est votre cas, nous nous en excusons sincèrement.

Air Canada estime avoir fait une offre honnête à l'Association Internationale des Machinistes et Travailleurs de l'Aéro-astronautique. Cette offre permet à nos employés de continuer à être les mieux payés de l'industrie. Elle permet également à Air Canada de maintenir sa position concurrentielle dans un contexte de déréglementation.

Voici les faits:

Fait no 1 L'offre faite à l'A.I.M.T.A. comprend un contrat de travail de trois ans comportant une augmentation de salaire de 4% pour chacune des deux premières années et de 5% pour la troisième année.

Fait no 2 L'A.I.M.T.A. refuse d'examiner cette offre tant qu'Air Canada n'accepte pas d'indexer les pensions des employés sans frais pour ses membres.

Fait no 3 Air Canada est disposée à discuter d'indexation des pensions avec l'A.I.M.T.A., à condition que celle-ci soit incluse dans le coût d'une entente globale.

Fait no 4 La Caisse de retraite d'Air Canada est la meilleure de toutes celles des compagnies aériennes canadiennes et l'une des meilleures d'Amérique du Nord. Air Canada garantit à ses employés leurs pensions, sans égard aux performances financières de l'entreprise, de la Caisse de retraite ou de l'économie.

Fait no 5 L'A.I.M.T.A. s'est récemment entendue avec les Lignes aériennes Canadien International sur des augmentations de 4%, 4% et 5% réparties sur trois ans, ce qu'elle refuse à Air Canada. L'entente avec Canadien ne comprend pas l'indexation des pensions.

Fait no 6 Le conflit ne porte pas sur une question de principe. Il s'agit plutôt d'une question de **coût** et de **compétitivité**.

Un avenir juste

Pour exercer avec succès ses activités dans le contexte actuel de déréglementation, Air Canada doit demeurer concurrentielle. Nous sommes convaincus d'avoir fait une offre raisonnable à L'A.I.M.T.A.

Il est maintenant crucial d'en arriver à une entente juste. C'est l'avenir de votre compagnie aérienne nationale de même que la sécurité d'emploi de milliers de personnes qui sont en jeu.



• *Ballon-volant*

Les Raiders se distinguent

SYLVIE DASSYLVA

SAINT-PAUL - Le samedi 7 novembre dernier, l'école Racette: les Raiders (seniors), était l'hôte d'un tournoi, réunissant 26 équipes des environs, autant masculines que féminines.

Pour cette occasion, le gymnase des écoles Racette et Régional, furent utilisés pour assurer les matchs.

Les organisateurs, M. Robert Martin et Mme Tammy Mistol, tous les deux professeurs à Racette, et entraînant respectivement, l'équipe des garçons et des filles, ont été satisfaits des résultats obtenus à ce tournoi, de même que de son déroulement. D'ailleurs, M. Martin a trouvé le calibre assez fort.

L'équipe gagnante de ce tournoi, a été les Raiders de Racette chez les garçons, et la deuxième position est allée à H.E. Bourgoin de Bonnyville. Chez les filles, l'équipe St-Martin de Vegreville a remporté la palme, suivit de Nelson Heights de Cold Lake.

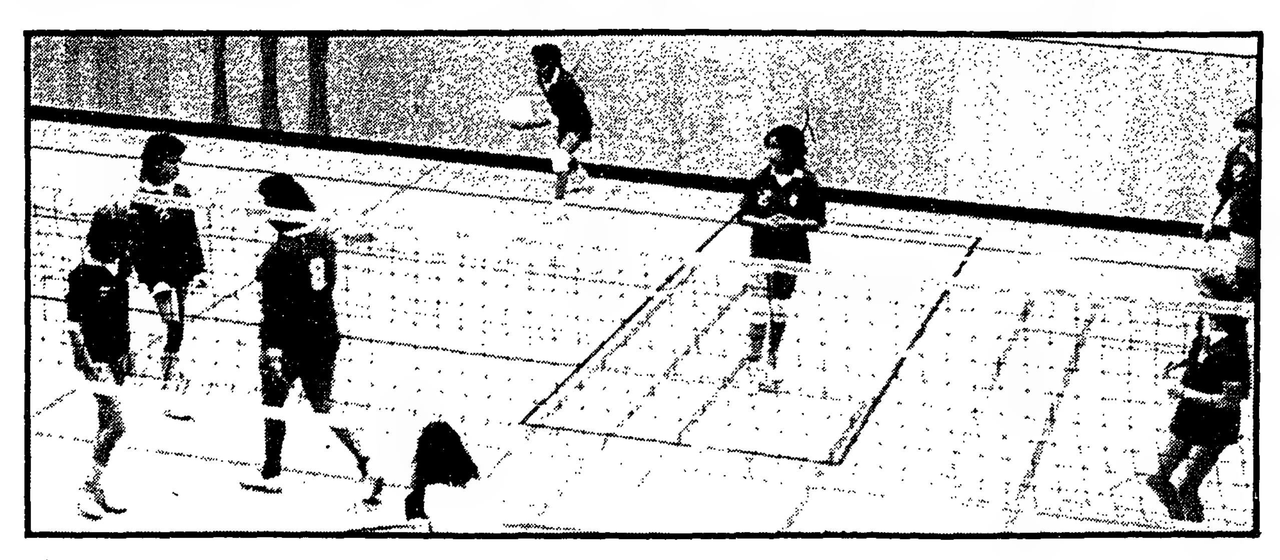
Voici un bref tableau, presque final, du classement des dix équipes qui composent la ligue cette année. Elles sont réparties en deux divisions:

1ère division: 1. Frog Lake (réserve), 2. Racette, 3. Oignon Lake (réserve), 4. Heinsburg, 5. Elk Point; 2e division: 1. Mallaig, 2. Glen Avon, 3. Ashmont, 4. Saddle Lake, 5. Vilna.

La saison de ballon-volant tire déjà presque à sa fin, et laissera place au ballon-panier. La participation fut bonne, et on espère garder la même qualité pour le ballon-panier.

D'ici la prochaine chronique, gardez la forme!







• *Ballon-volant*

Tournoi bien réussi à l'école Racette

CLAUDETTE JULIEN

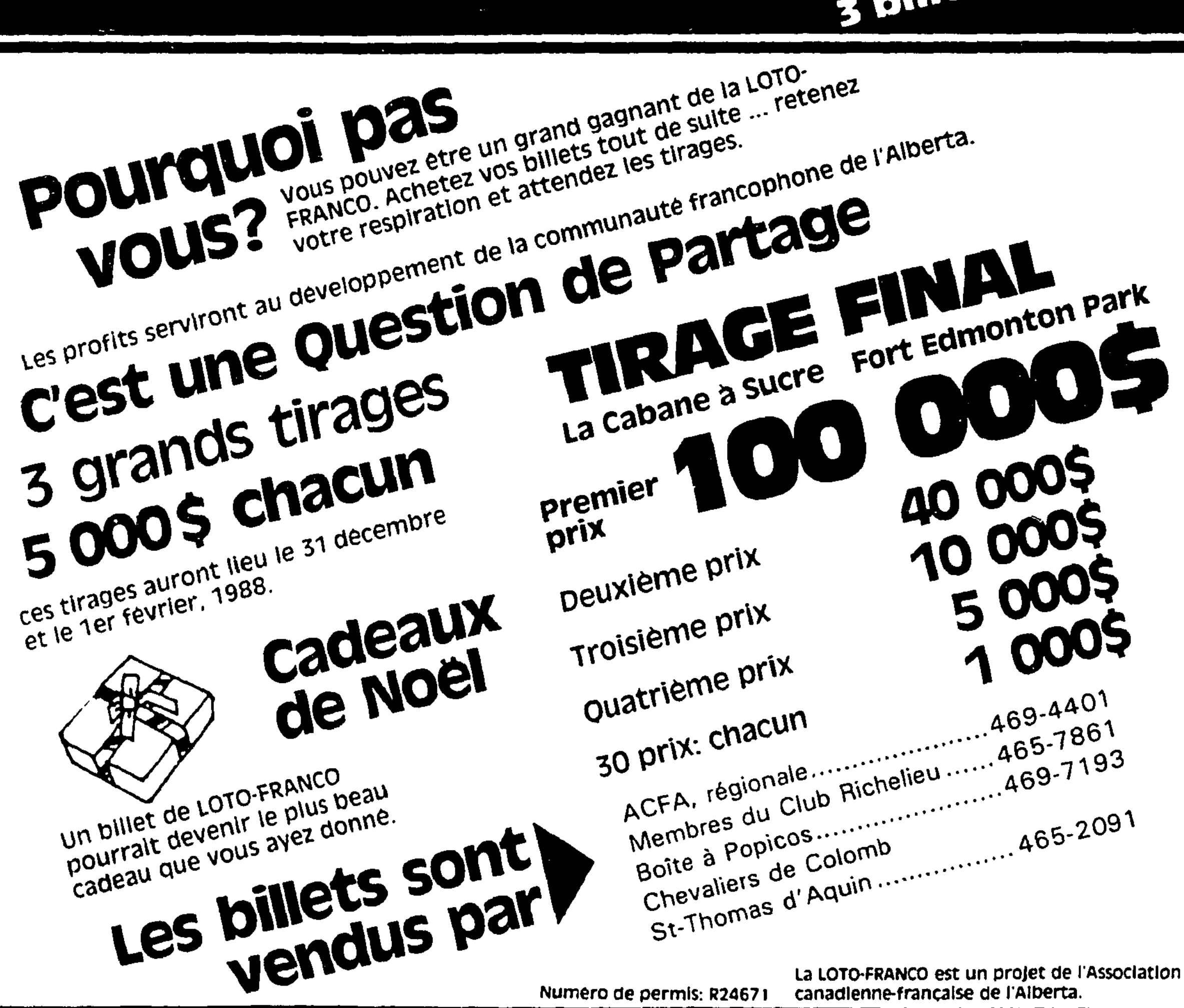
SAINT-PAUL-Samedi le 28 novembre dernier, a eu lieu un tournoi de ballon-volant junior au gymnase de l'école Racette de Saint-Paul. Six équipes masculines et féminines étaient en lice pour essayer de remporter les honneurs - ce tournoi clôturant la saison.

Nous avons pu assister à du jeu excitant, autant de la part des jeunes garçons que des jeunes filles, dont certains à mon avis, ont démontrés de belles aptitudes. Le tournoi s'est déroulé très rapidement du début à la fin.

Il ne faudrait pas passer sous silence les gagnants: chez les garçons, Mallaig a défait Racette en finale, pour remporter la médaille d'or, et Glen Avon est repartit avec un trophée. Chez les filles, Ashmont a enlevé la palme contre Glen Avon et Racette a mérité le trophée.

Je tiens à remercier tous ceux qui de loin ou de près, ont participé au succès de ce tournoi.

Bravo et à l'an prochain!



• *Ligue d'improvisation de Calgary*

Équipe de la Société de théâtre de Calgary



Sylvain Rhéaume


Sylvie Gignac


Danny Carrière


Claude Chouinard

• *Radiodiffusion*

Le commissaire aux langues officielles appuie les demandes des minorités

OTTAWA: "La politique de la radiodiffusion doit favoriser l'offre d'un choix de radios et de télévisions dans les deux langues officielles partout au Canada", a déclaré D'Iberville Fortier.

Invité à comparaître devant le Comité permanent des communications et de la culture, le Commissaire aux langues officielles a tenu à exprimer ses vues sur les principales recommandations contenues dans le Rapport du groupe de travail Sauvageau-Caplan sur la politique de la radiodiffusion.

M. Fortier a affirmé que la politique de la radiodiffusion devrait refléter le caractère distinct de la radiodiffusion canadienne de la langue française et insisté sur l'importance de disposer de stations de radio et de télévision communautaires offrant une programmation de qualité.

À son avis, ces stations communautaires seraient à la hauteur de ce qu'on attend d'elles si on leur en donnait les moyens, si on les soutenait par exemple par un programme régulier de financement ou si on leur permettait de se servir davantage des antennes de Radio-Canada.

M. Fortier a dit également qu'il fallait trouver un moyen sûr de diffuser en français et en anglais, partout au Canada, les grandes manifestations nationales et internationales.

Il a évoqué à ce sujet l'imbroglio qui empêche toujours une diffusion adéquate en français des Jeux Olympiques d'hiver de 1988 et voulu "crier haut et fort qu'une telle situation ne devait en aucun cas se reproduire".

Le Commissaire a souligné, par ailleurs, l'importance d'encourager la réalisation d'émissions locales de Radio-Canada afin de favoriser la reconnaissance et l'expression de toutes les collectivités francophones et anglophones partout au Canada. "À cette fin, a-t-il dit, Radio-Canada devrait recevoir un accroissement budgétaire pour la mise en valeur des stations régionales dont elle est propriétaire."

M. Fortier a terminé sa présentation au Comité en ces termes: "Le gouvernement canadien doit rechercher, par le biais d'une nouvelle politique sur la radiodiffusion, le développement culturel et l'égalité des chances des collectivités francophones et anglophones du Canada. À ces conditions, le système de radiodiffusion canadien jouera enfin pleinement son rôle d'agora électronique où s'affirmeront la cohésion et l'identité des collectivités francophones et anglophones du Canada."

PROFESSIONNELS

• *Service hospitalier*

Un hôpital auxiliaire francophone? C'est le temps d'y penser

SYLVIE GARNIER

Lors de l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, en janvier dernier, naissait l'idée d'avoir notre hôpital auxiliaire francophone.

Actuellement, les francophones nécessitant des soins prolongés n'ont d'autres choix que de s'adresser aux hôpitaux auxiliaires anglophones. Parmi ces gens, on retrouve ue bonne partie de nos aieux. Selon les témoignages d'une unfirmière qui s'est dévouée pendant plusieurs années auprès de cette clientèle, il se produirait un phénomène assez particulier lorsqu'une personne avance en âge. Elle a remarqué que lorsque les facultés diminuent, la personne a tendance à retourner à sa langue maternelle, au point de ne plus se servir de la seconde langue apprise. Ce qui signifierait, en fait, que nos personnes âgées auraient de la difficulté à communiquer avec le personnel hospitalier.

C'est pourquoi, l'A.C.F.A. tiendra un atelier sur ce sujet lors de sa prochaine assemblée annuelle, le 31 janvier 1988. Auparavant, l'A.C.F.A. régionale fera paraître un sondage dans le Franco (au début de janvier) en vue de mesurer ce besoin. On y posera des questions, telles: connaissez-vous des personnes, vivant actuellement dans les institutions existantes, ayant de la difficulté à comprendre ou à se faire comprendre par le personnel hospitalier? Qu'en est-il de leur accompagnement spirituel? Croyez-vous qu'il y a un besoin pour une institution ou une aide francophone adressée aux personnes nécessitant des soins à long terme, dans notre région?

C'est le temps d'y penser! Déja certains groupes ethniques se sont nantis d'hôspitaux auxiliaires pour desservir leurs personnes âgées - Y pensons-nous pour les nôtres?

Pour plus d'information, n'hésitez pas à me contacter, au 469-4401.



CARRIÈRES ET PROFESSIONS



CARRIÈRES ET PROFESSIONS

À la Société canadienne des Postes, notre technologie est en pleine évolution et pour y faire face, nous recherchons des professionnels accomplis pour joindre notre équipe appuyant nos activités dans les Territoires du Nord-Ouest et dans la province de l'Alberta.

PROFESSIONNELS M.I.S. ANALYSTE D'AFFAIRES ET ANALYSTES-PROGRAMMEUR

Une possibilité de carrière s'offre dans notre groupe M.I.S. qui opère dans un environnement informatisé de multi-distribution avancée et est en charge d'une double responsabilité d'appuyer nos système nationaux aussi bien que de développer et mettre sur pied les systèmes locaux.

Le candidat idéal est une personne d'action ayant un minimum de 2 à 5 ans d'expérience pertinente et micro-pratique et/ou une connaissance générale d'au moins deux des systèmes suivants: FOCUS, SAS, LOTUS, d BASE, MS-DOS, TSO, ISPF.

Une attrayante compensation et des bénéfices marginaux intéressants sont offerts.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, donnant la référence #87-CPC-FHD-O-57 pas plus tard que le 18 décembre 1987.

Lieu: Edmonton

Centre d'emploi
Société canadienne des postes
9828 - 104 avenue
Edmonton, Alberta
T5J 2T0

Un employeur offrant des opportunités égales d'emploi

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Affaires extérieures Canada External Affairs Canada

Secrétaires, service à l'étranger

Le ministère des Affaires extérieures Canada recherche des secrétaires bilingues ayant de l'expérience pour remplir diverses fonctions à l'étranger, notamment recevoir les visiteurs, répondre aux demandes téléphoniques, rédiger et dactylographier la correspondance ainsi qu'organiser des réunions.

Compétences: Les candidat(e)s doivent avoir terminé avec succès deux années d'études secondaires et posséder de l'expérience en secrétariat. Ils (elles) doivent passer un examen linguistique, de sténographie (si vous n'avez pas de diplôme) de même que de dactylographie, de grammaire et d'orthographe. Il faut également résider au Canada.

Nous vous offrons un salaire de base 18 542 $ accompagné d'une prime au bilinguisme de 800 $ et la participation à des régimes d'assurance-maladie et d'assurance dentaire. Vous avez aussi droit à des allocations exonérées d'impôt lorsque vous servez à l'étranger. Après une période initiale réussie à Ottawa, vous serez posté(e) dans différents pays.

Acheminer votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae, en joignant un certificat de scolarité approprié et en indiquant le numéro de référence 87-EXT-OC-6050(W8F), à:

Affaires extérieures Canada
APSS-SCY
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Date limite: le 18 décembre 1987

This information is available in English by telephoning (613) 996-5934

Canadä

Affaires extérieures Canada offre des chances égales d'emploi à tous

COMMIS, COÛTS ET RENDEMENT

Nous sommes à la recherche d'une personne qui sera responsable de rassembler et d'entrer les procédés et données opérationnelles en se servant d'un système manuel et d'équipement informatisé.

Vous aurez aussi à produire et vérifier cette information pour la gestion de l'usine.

Le candidat idéal aura de l'expérience dans l'opération d'équipement d'entrée de données ainsi qu'une expérience administrative en collecte, vérification et analyse d'information et de données complexes.

Avis: Travail de quart (shift work).

Salaire: $19,671 à $21, 366 plus prime de quart.

No de concours:
87-CPC-FHD-O-59

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae avant le **18 décembre 1987** à :

Centre d'emploi
Société canadienne des Postes
9828 - 104e avenue
Edmonton, Alberta
T5J 2T0

Un employeur à l'action positive.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

À l'horaire cette semaine

Samedi 12 décembre

17h00 **Grand Air.** Miguasha - Un dossier sur la martre - Chronique terrain: vêtement de ski de fond.
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **La soirée du hockey.** En direct du Forum de Montréal, les Red Wings de Détroit affrontent les Canadiens.
20h25 **Impact**
21h25 **Samedi de Rire.** Invités: Jean-Guy Moreau
22h25 **Le Téléjournal**
22h40 **Les Nouvelles du sport**
23h00 **Politique fédérale**
23h10 Télé-Sélection: **Le Veinard** Comédie avec Roger Moore, Susannah York et Lee J. Cobb (Amér. 79) Un journaliste pacifiste se rend à Bruxelles pour y écrire une série d'articles sur des manoeuvres de l'OTAN.

Dimanche 13 décembre

17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Science-Réalité**
18h30 **Le sens des affaires**
19h00 **L'Autobus du Showbusiness**
20h00 **Le Téléjournal**
20h30 **Les Beaux Dimanches: Cinéma: Un vagabond frappe à notre porte.** Drame avec Monique Mercure, Ed McNamara et Joanna Schellenberg. (Can. 85)
21h50 **Les Beaux Dimanches: Concert Renata Scotto**
22h50 **Les nouvelles du sport**
23h05 **La grande visite** (Reprise de l'émission diffusée à 16h00)

Lundi 14 décembre

17h00 D'une série à l'autre. **Hello Einstein (1ère de 4)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Le Vagabond**
19h00 **Rachel et Réjean Inc.**
19h30 **Insolences d'une caméra**
20h00 **Des Dames de coeur.** Claire confie sa peine à Laurence pendant que Gilbert raconte à François les détails de son aventure avec Véronique, Jean-Paul fait la connaissance de Marie-Claude
21h00 **La loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Le Point**
23h00 **Au jour le jour.** (Reprise de l'émission diffusée à 13h15)

Mardi 15 décembre

17h00 D'une série à l'autre. **Hello Einstein (2e de 4)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Il était un fois... l'homme**
19h00 **Escalade**
20h00 **Robert et Compagnie** Philippe rencontre Aimé Simard. Sylvie et Jean-René sympathisent. Les gars visitent en entrepôt et discutent de la possibilité de l'acheter,
20h30 **Le Parc des Braves** En cette année de 1944, le printemps s'installe avec une splendeur toute spéciale au Parc des Braves. Chacun se sent renaître et des projets s'élaborent.
21h00 **Dallas. Assassin en liberté**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma. **Quai des Orfèvres** Drame sociale avec Louis Jouvet, Bernard Blier et Suzi Delair. (Fr. 47) Un homme se rend à la résidence d'un certain Brugnon où il croit trouver sa femme. À son arrivée, il trouve Brugnon mort et est accusé du meurtre.

Mercredi 16 décembre

17h00 **D'une série à l'autre. Hello Einstein (3e de 4)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Génies en herbe:** L'école Harry Ainlay d'Edmonton affronte l'École Routhier de Falher.
19h00 **Star d'un soir** Invités cette semaine: Danielle Oderra, Gilles Pelletier et Serge Turgeon.
20h00 **L'Héritage**
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **La Source.** Légende dramatique réalisée par Ingmar Bergman (Suédois 59) La fille d'un riche fermier est violée puis tuée par trois bergers. Le père se vengera de façon impitoyable.

Jeudi 17 décembre

17h00 D'une série à l'autre. **Hello Einstein (dernière de 4)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **L'Autoroute électronique**
19h00 **Ciné-Fête. Toby.** Drame d'aventures avec Yannick Bisson et Winston Rekert (Can. 85) Dans un village isolé du Nord, un pilote vit ses deux fils et élève des chiens pour les courses de traîneaux. Aux cours d'une compétition, le plus jeune garçon, sur un coup de tête, cause la mort de la meilleure bête.
21h00 **Lance et compte I (dernière de 13)**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **Le jour où la bulle éclata.** Drame social avec Richard Crenna, Robert Vaughan et Donna Pescow (Amér. 81) Histoire dramatisée du Krach de 1929.

Vendredi 18 décembre

17h00 D'une série à l'autre. **Merci Sylvestre**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo Club**
19h00 **Le temps d'une paix**
19h30 **La Cour en direct**
20h00 **Les Grands films: Supergirl.** Drame de science-fiction avec Faye Dunaway, Helen Slater et Peter O'Toole (Brit. 84) Une adolescente, dotée de pouvoirs extraordinaires, part à la recherche de l'Omegaherde, une sphère énergétique nécessaire à la survie de sa planète. Le précieux globe est tombé entre les mains d'une sorcière terrestre qui veut dominer l'univers. Elles s'affrontent dans une lutte sans merci.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h05 Cinéma. **Bonnie and Clyde.** Drame policier avec Warren Beatty, Faye Dunaway et Micheal J. Pollard (Amér. 67) Repris de justice, Clyde Barrow rencontre un jour une jeune serveuse, Bonnie Parker, et en fait la compagne de ses vols à main armée.



Voyez **«Toby»**, un film d'aventures pour toute la famille au **Ciné-fête** de Radio-Canada, le jeudi 17 décembre à 19h00.



La télévision de Radio-Canada
Alberta

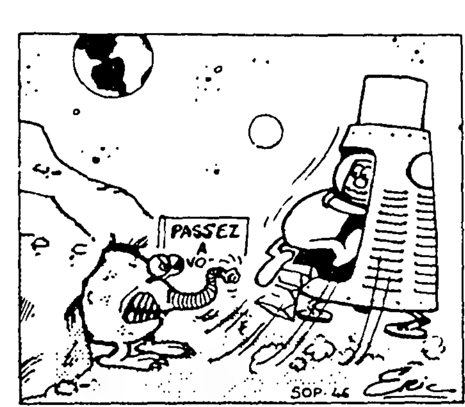
Le COIN des JEUNES



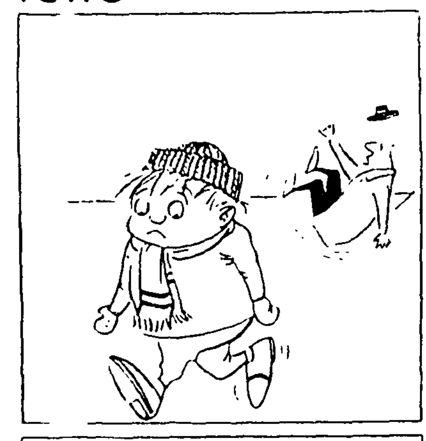
astronautes







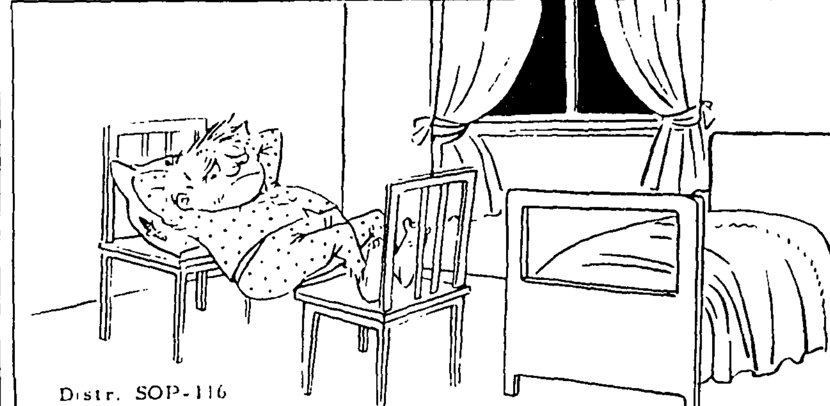
roffe

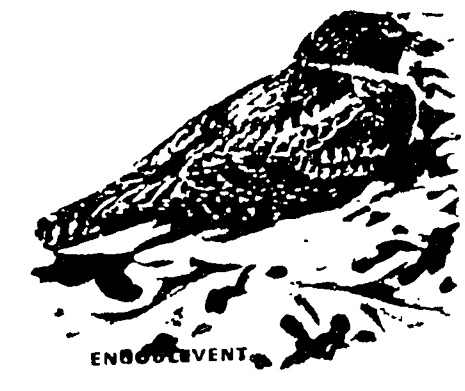




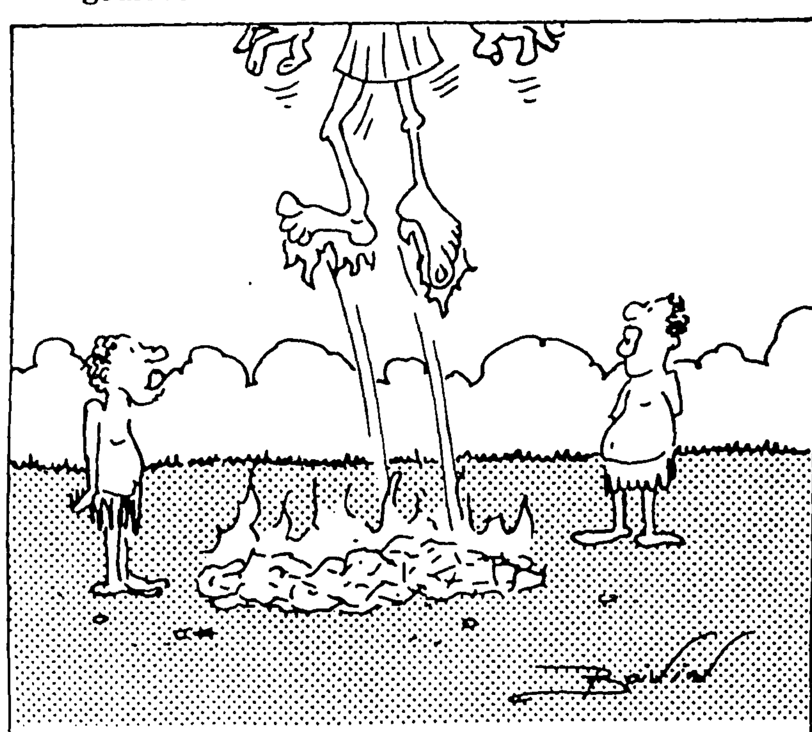








(S.O.P.)— L'Engoulevent à collier représenté ici vit en Amérique du nord. Une espèce voisine habite la France. Appelé encore "Tête-chèvre" ou "Crapaud volant", cet oiseau possède un bec minuscule, largement fendu, auquel fait suite un gigantesque gosier.



"euréka, j'ai trouvé!"

(S.O.P.)—

SPORTS

1. Que fait un lanceur au baseball lorsqu'il enregistre un balk?
2. Combien de joueurs y a-t-il dans une équipe de basketball?
3. Quel est le seul homme à avoir gagné le décathlon olympique à deux reprises?
4. Dans ce sport non-motorisé, les plus grandes vitesses sont atteintes. De quel sport s'agit-il?
5. Quel chroniqueur sportif, expert en hockey, mort en 1971, fut surnommé Trois-Étoiles?
6. Ce joueur de tennis est l'ex-mari de Chris Evert. Qui est-ce?

SUFFIXES DE NOMS

Associez aux définitions des noms qui ont pour suffixes "tion".
1. Confrérie formée entre personnes pieuses, sous l'invocation d'un saint.
2. Entremise destinée à amener un accord, arbitrage.
3. Fête catholique commémorant la rencontre de la Vierge Marie et de sainte Elizabeth, mère de Jean-Baptiste.
4. Préférence marquée pour qqn, qqch.
5. Dessein réfléchi qui a précédé l'exécution de l'acte délictueux.

ALCOOLS

A chaque pays correspond une boisson alcoolisée typique. Rendez au pays la boisson qui lui revient.
1. Ouzo
2. Tequila
3. Vodka
4. Calvados
5. Pastis
6. Bourbon
7. Saké
8. Scotch

A. Etats-Unis
B. Japon
C. Ecosse
D. Grèce
E. France
F. France
G. Mexique
H. U.R.S.S.

RÉPONSES

SPORTS
1. Une feinte illégale
2. Cinq
3. Bob Mathias
4. Le parachutisme
5. Charles Mayer
6. Jimmy Connors.

SUFFIXES DE NOMS
1. Congrégation
2. Médiation
3. Visitation
4. Prédilection
5. Préméditation

ALCOOLS
1. D
2. G
3. H
4. E
5. F
6. A
7. B
8. C

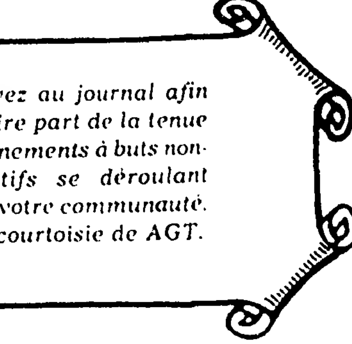
Dessin à colorier



BLOC-NOTES LE FRANCO



La ligne des Bonnes Nouvelles



Le Bloc-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est GRATUIT.
L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

MESSE DE MINUIT en français le 24 décembre à minuit à la chapelle funéraire Connelly McKenley à Saint-Albert 22/12

ÉLECTIONS

LE CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À EDMONTON rappelle aux Françaises et aux Français âgés de 18 ans accomplis, résidant dans les provinces des PRAIRIES que, pour exercer leur droit de vote il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale: - d'une commune de France, - ou sur la liste du Centre de vote du Consulat Général de France à EDMONTON, - ou encore sur l'une et l'autre liste. Les demandes d'inscription seront reçues soit directement soit par correspondance au Consulat Général de France à EDMONTON 10010, 106 rue (tél.: (403) 428-0232) **jusqu'au 31 décembre 1987 inclusivement.** 22 12

ENTRE FEMMES - As-tu besoin d'un groupe francophone avec service de garderie et d'activités éducatives gratuits? Es-tu libre les jeudis matins de 9 heures à 11 heures? Viens, on t'attend! On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe, appelle Rosemarie au 465-3618 ou Debbie au 465-5805 22 12

CALGARY

COMITÉ DES ARTS VISUELS FRANCOPHONES de Calgary recherche des artistes francophones ou francophiles en vue d'expositions. Céramistes, potiers, peintres,... s'adresser au Secrétariat: Amamda Owen-Puchailo (244-3371) - Louis Marie-Viens (948-3222) - L'ACFA (bureau: 228-4095) 22 12

ATTENTION!! Le bureau de l'ACFA (305, 902 11e Ave. S.O.) sera fermé du 24 décembre au 4 janvier. Le Carrefour sera ouvert le 23 décembre de 12h à 18h, le 24 de 12h à 16h, et sera fermé du 25 au 6 janvier 22 12

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) T0A 3A0. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645-4449 ou le 645-3651 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNION MENSUELLE du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi du chaque mois à 14h

BRUNCH communautaire chaque 2e dimanche de chaque mois



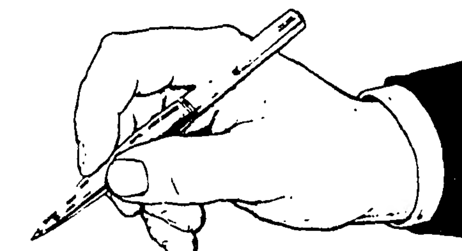
Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hedbo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines.
Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce. Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.
Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.
Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco
Adressez votre envoi comme suit:
Les petites annonces
Le Franco
10008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse



10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4



Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
Ville: Province:	Ville: Province:
Code postal:	Code postal:
	à compter du:

Nécrologie



Antoinette Dumont

Antoinette, plus familièrement connue sous le nom de "Tony" sera manquée par beaucoup de personnes. Son coeur, aussi bien que sa demeure, étaient toujours ouverts à sa famille et à ses amis. Beaucoup furent touchés par son amabilité: elle était toujours prête à aider les autres et elle ne s'attendait jamais à recevoir quelque chose en retour. Son amour vivra toujours dans nos coeurs.

Antoinette naquit à Debden, Sask. À l'âge de 7 ans, elle et sa famille déménagèrent dans le comté de Beauce au Québec. Huit ans après, la famille revint en Alberta pour habiter à Cold Lake. Plus tard, elle rencontra Joseph A. Dumont et ils s'épousèrent à Edmonton où ils élevèrent leur famille de 8 enfants. Joseph est décédé à Edmonton le 2 juin 1973.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Roméo et Dora Dumont d'Edmonton, Alberta. Muriel et Bob Tolak de Fort St. John C.-B., Roseanne et Rudy Meidemann de Vimy, Alberta, Elaine et Ralph Williamson de New Sarepta, Alberta, Paul et Dorothy Dumont d'Edmonton, Alberta, Bella Dumont d'Edmonton, Alberta, Claudette et Art McNichol de Fort Saskatchewan, Alberta, Jean Dumont d'Edmonton, Alberta.

Outre ses enfants, elle laisse 12 petits-enfant et 1 arrière-petit-enfant, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Un frère, Robert Compagna, demeure à Port Coquitlam, C.-B.

Les funérailles eurent lieu le 6 novembre 1987, en l'église de l'Immaculée-Conception à Edmonton, Alberta. Le célébrant était le Révérend Père William MacLellan O.M.I. Paulette Dumont portait la croix et les porteurs étaient: Edward Poirier, Denise Tisserand, Georgette Côté, Réal Compagna, O'Neil Poirier et Norman Poirier. La direction funéraire a été confié à Foster & McGarvey Ltd.

Antoinette repose maintenant près de son époux au cimetière Sainte-Croix de St-Albert.

Si vous désirez faire des dons, veuillez les faire parvenir aux associations suivantes: Alberta Heart and Stroke Foundation ou à Elves Memorial Child Development.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

• *Agriculture*

Bonnes nouvelles pour les producteurs de lait

OTTAWA - La Commission canadienne du lait a annoncé de bonnes nouvelles aux producteurs de lait; elles portaient sur les besoins intérieurs de lait de transformation, sur les taux de prélèvement à payer à la Commission et sur la nécessité d'augmenter la production laitière.

À sa toute dernière réunion, le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait a confirmé que les besoins intérieurs de lait de transformation, pour la campagne laitière se terminant le 31 juillet 1987, avaient atteint 45,3 millions d'hectolitres de lait contenant 3,6 kg de matière grasse l'hectolitre, soit 1% de plus que le niveau enregistré pendant la campagne laitière de 1985-1986.

Par ailleurs, les prélèvements qu'ont à verser les provinces ont été considérablement réduits, passant à 4,42$ l'hectolitre de lait produit à l'intérieur de la part provinciale du contingent national de mise en marché (CMM).

Le Comité a en outre admis qu'il faudra accroître la production de lait pour répondre à la demande intérieure saisonnière et respecter les engagements pris par le Canada à l'égard des marchés d'aexportation.

Le taux de prélèvement sur la production excédentaire de crème est le même qu'en 1986-1987, soit 4$ le kilo de matière grasse. La contribution du secteur du lait de consommation demeure elle aussi inchangée à 0,3015$ l'hectolitre de lait de classe 1.

Le Comité continuera de surveiller les tendances des marchés extérieurs et intérieurs et si des changements s'imposent au CMM ou aux prélèvements, ils seront apportés en janvier 1988.

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, présidé par la Commission canadienne du lait, est chargé de la gestion nationale des approvisionnements de lait de transformation et de crème. Il se compose de représentants du secteur de la production et des administrations provinciales, à l'exception de Terre-Neuve, qui ne produit pas beaucoup de lait à des fins de transformation.

• *Famine*

Nouvelle menace de famine en Éthiopie et autres régions d'Afrique - appel à la solidarité internationale

EDMONTON-Les conditions actuelles laissent entrevoir une autre grave famine en Ethiopie au début de 1988. On prévoit que les réserves de vivres seront suffisantes jusqu'à la fin de 1987, mais qu'après cette période, six millions d'Ethiopiens seront sérieusement menacés de famine. Dans les territoires de l'Erythrée et du Tigré en conflit avec le gouvernement éthiopien, trois millions de personnes seraient aussi en danger.

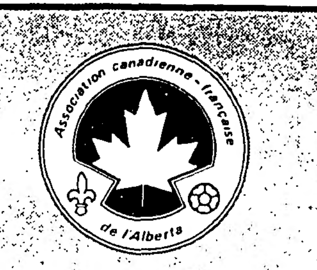
Le manque de pluies saisonnières entre juin et septembre derniers dans plusieurs régions du pays a compromis les récoltes normales encore fort précaires à cause des conditions écologiques (durcissement du sol, érosion) qui prévalent depuis la grande sécheresse de 1984. A cela, il faut ajouter l'invasion de sauterelles et de criquets qui ont détruit, malgré les arrosages d'insecticides, une forte proportion des récoltes dans certaines régions.

Développement et Paix, à la demande des Eglises et organisations humanitaires enÉthiopie et autres régions, lance un appel au public pour venir en aide aux victimes de la sécheresse et de la famine.

Développement et Paix a demande a l'Agence canadienne de développement international de contribuer à cette campagne d'urgence et une réponse est attendue prochainement.

Le public est invité à faire parvenir ses dons à: Développement et Paix, 2111, rue Centre, Montréal, Québec, H3K 1J5 ou encore à l'évêché de la région, en mentionnant à l'endos du chèque "SECHERESSE AFRIQUE/ÉTHIOPIE".

La page de l'A.C.F.A.



1987
UNE ANNÉE FERTILE EN ÉVÉNEMENTS

Nous profitons de ce que l'année s'achève pour faire état, d'une façon générale, de l'évolution de la situation dans les dossiers importants de l'Association.

DOSSIER DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

Dans la poursuite des pleins droits à l'éducation en français langue première, l'Association a effectué un important **travail de sensibilisation** auprès des parents et des communautés francophones.

Un exemple de réussite dans ce domaine fut la signature d'une entente importante entre l'A.C.F.A. et la **Fédération des parents francophones de l'Alberta** qui venait tout juste d'être mise sur pied. Il s'agit d'une entente de transfert et de partage de dossiers importants en matière d'éducation française en Alberta de la maternelle à la douzième année.

Ce travail de sensibilisation a occasionné un éveil particulier chez les groupes de **parents francophones** dans plusieurs régions de la province. À St-Paul, à Calgary, dans la région de Rivière-la-Paix, et à Edmonton, les parents sont prêts à revendiquer sérieusement, parfois même par le truchement des tribunaux, leurs pleins droits en matière d'éducation française.

L'A.C.F.A. a accordé son appui aux **parents de St-Paul** qui, le 27 novembre dernier, ont déposé une action en première instance contre les commissions scolaires de leur région. Ces parents veulent obtenir l'éducation en français langue première, et le remboursement des frais supplémentaires occasionnés par l'obligation d'envoyer les enfants au Collège Mathieu de Gravelbourg, en Saskatchewan.

Le jugement de la Cour d'appel de l'Alberta dans la **cause Bugnet** a été rendu à la fin août 1987. L'A.C.F.A. a inscrit publiquement son désaccord avec ce jugement et ses inquiétudes face à l'application de ce jugement en Alberta. Nous avons demandé à être entendus comme intervenants si l'Association Bugnet est autorisée à présenter sa cause à la Cour suprême du Canada.

En juin dernier, la ministre de l'Éducation déposait un **projet de loi scolaire.** Le jour du dépôt de ce projet de loi, l'A.C.F.A. a exprimé son désappointement face à ce projet qui ne va pas assez loin en matière de reconnaissance des droits des francophones en Alberta. Au début de décembre, nous avons rencontré Madame la ministre et les hauts fonctionnaires de son ministère pour leur présenter nos objections.

En plus des activités d'ordre juridique et politique, le bureau provincial de l'A.C.F.A. a entrepris une **étude sur l'application de l'article 23 en Alberta.** Nous avons reçu, à cet effet, une subvention spéciale du Secrétariat d'État, et nous avons retenu les services d'experts pour mener à bon terme cette étude. Ce travail servira à établir le régime d'application qui serait souhaitable et qui serait propice à mieux répondre aux besoins éducatifs et pédagogiques des franco-albertains vivant en situation minoritaire.

Pour ce qui est des **enseignants,** l'A.C.F.A. a entrepris un travail sérieux auprès de l'Association des professeurs de l'Alberta (A.T.A.), qui a abouti à la tenue d'un colloque qui aura lieu au mois de janvier 1988. Cet important colloque, qui regroupera des enseignants francophones, des directeurs d'école et des commissaires, portera sur l'éducation française en Alberta.

L'A.C.F.A. a également entrepris, et veut poursuivre des pourparlers auprès des **commissaires** qui desservent dans leur commission scolaire des populations d'élèves francophones, pour mettre en oeuvre une réflexion au niveau des besoins éducatifs des francophones.

Vu l'ampleur du travail et l'importance de ce dossier, le bureau provincial de l'A.C.F.A. a retenu, pour l'année 1987-88, les services d'un **directeur-adjoint en éducation,** pour aider Monsieur Yvon Mahé. Puisque Monsieur Mahé quittera l'A.C.F.A. en juin 1988, après trois ans de service, l'A.C.F.A. voulait assurer le suivi dans les dossiers en lui demandant de former une personne pour prendre la relève.

LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le développement de la communauté et le maintien d'une communauté vivante est, pour l'A.C.F.A., le champ d'action le plus important. Il faut que nos communautés retrouvent le goût de vivre en français, le désir de revendiquer les services en français et la volonté de prendre la place qui leur revient dans la vie politique, économique, sociale et culturelle de la province et du pays.

Dans le dossier des services religieux en français, nous avons poursuivi l'initiative entreprise avec le mémoire aux évêques concernant l'**anglicisation des paroisses traditionnellement francophones.** Une lettre a été adressée à Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, lors de son passage à Edmonton en route pour sa visite à Fort Simpson. Ce geste a créé énormément de sensibilisation auprès de la communauté épiscopale canadienne. La solution que nous envisageons est l'établissement d'un diocèse franco-albertain. Le Saint Siège a accusé réception de notre lettre, et nous a avisé que notre demande avait été transmise aux autorités compétentes.

Le domaine des **communications** en est un dans lequel l'A.C.F.A. a déployé beaucoup d'énergie au cours de l'année, parce que les communications demeurent pour nos communautés des outils importants de développement. Sensibles à cette question et à l'importance qu'elle revêt pour les communautés francophones de l'Ouest, les associations porte-parole des provinces de l'Ouest se sont réunies pour développer une stratégie et faire valoir auprès de Radio-Canada, du C.R.T.C., du ministère et de la ministre des Communications, le point de vue des francophones de l'Ouest suite au dépôt du rapport du comité de travail Caplan-Sauvageau.

Depuis le mois de mai dernier, lors d'une décision du Conseil général, la responsabilité pour le **secteur culturel** est passée au directeur du Développement communautaire. La titulaire actuelle du poste, Madame Fernande Bergeron, reçoit l'appui d'un adjoint, Monsieur Yves Caron, pour l'aider à réfléchir à une nouvelle orientation pour la composante culturelle. Monsieur Caron a pris contact avec plusieurs personnes, groupes, et organismes; il a participé à diverses rencontres d'envergure nationale, et a commencé à mettre sur pied un certain nombre de projets dans le domaine artistique.

LE SECTEUR INFORMATION/POLITIQUE

En mai dernier, le Conseil général autorisait la création d'un poste de directeur-adjoint en Information/politique. Il reconnaissait ainsi la nécessité, pour l'Association, de développer et de maintenir une visibilité plus importante. Madame Viviane Beaudoin est entrée en fonctions comme directrice-adjointe au début du mois d'août dernier. Ele sera responsable d'élaborer des stratégies d'information et de démarchage qui amélioreront l'efficacité de l'Association comme représentante des franco-albertains. Jusqu'à présent, Madame Beaudoin a organisé plusieurs conférences de presse, rédigé des mémoires et des communiqués de presse, assuré le contact avec les média d'Edmonton et d'ailleurs au pays et entrepris des contacts avec les élus provinciaux.

LES PROGRAMMES DE L'ASSOCIATION

Le Carrefour: l'A.C.F.A. provinciale a continué, au niveau du programme de diffusion du produit culturel, à poursuivre dans l'élaboration du mandat qui avait été donné au Carrefour, c'est-à-dire de veiller à la diffusion du produit culturel, non seulement à Edmonton, mais partout en Alberta.

Le Franco: l'Association continue également à respecter les objectifs du programme de la diffusion de l'information, c'est-à-dire de voir à ce que **Le Franco,** le seul moyen privilégié de communication de la francophonie albertaine, soit livré à tous les membres en provenance de toutes les régionales. La page de l'A.C.F.A. dans **Le Franco** a toujours pour but de tenir nos membres le plus au courant des développements dans les principaux dossiers de l'Association.

LES GRANDS DOSSIERS NATIONAUX

L'A.C.F.A. s'est impliquée activement, par le biais de la F.F.H.Q. et en son nom propre, dans un certain nombre de dossiers d'envergure nationale: la nouvelle loi sur les langues officielles, déposée au parlement canadien en juin dernier; l'Entente constitutionnelle du 3 juin (Lac Meech); et le multiculturalisme.

L'A.C.F.A. a aussi mené une **campagne de sensibilisation auprès du gouvernement fédéral** pour qu'il reconnaisse l'état précaire des minorités, et pour l'inciter à prendre sa responsabilité entière face à la survie et au développement de ces communautés. L'Association a rencontré le Secrétaire d'État, Monsieur Crombie, au mois de janvier, et lui a fait part de ses inquiétudes face à l'assimilation. Nous lui avons demandé d'augmenter considérablement le support moral du gouvernement fédéral et les budgets des programmes des communautés de langues officielles, puisqu'il était évident que le support antérieur n'avait pas réussi à freiner l'assimilation. Plus tard dans l'année, nous avons partagé ces mêmes inquiétudes et ces mêmes revendications lors de rencontres avec d'autres ministres fédéraux et certains sénateurs. L'A.C.F.A. a aussi participé à la consultation en vue de la reconduction du programme des communautés de langues officielles pour la période de 1988 à 1993.

L'appui du **Commissaire aux langues officielles** s'est fait sentir d'une façon particulière cette année pour nous à l'A.C.F.A. La visite du Commissaire à Edmonton, au mois de septembre 1987, a témoigné de son intérêt pour le développement de la francophonie en Alberta. Ses rencontres, avec deux ministres du gouvernement albertain, nous sont un témoignage d'un appui réel et encourageant.

L'AFFAIRE PIQUETTE

Incontestablement, l'événement de l'année à souligner, c'est l'Affaire Piquette. l'Association a tenté d'influencer la décision du Comité permament des privilèges et des élections qui avait à préparer une proposition à être débattue par la Législature lorsque la session reprendrait. Cependant, le Comité a refusé d'entendre le témoin que nous avions suggéré.

Nous nous sommes servis de la Page de l'A.C.F.A. dans **Le Franco** pour inciter les franco-albertains à manifester leur appui à Léo Piquette. La réponse des francophones a été enthousiaste. Les lecteurs du **Franco** ont pu suivre dans leur journal les diverses péripéties de l'Affaire.

Nous trouvons inacceptable la motion du gouvernement adoptée le 27 novembre dernier, motion qui refuse de reconnaître le statut officiel du français. Aussi l'A.C.F.A. a-t-elle donné tout son appui à Francophonie Jeunesse de l'Alberta lors de la manifestation du 1er décembre dernier. Cette manifestation a regroupé près de 500 francophones de tous les coins de la province et a fait les manchettes au niveau national. La première manifestation d'envergure des franco-albertains fut un succès à ce point de vue. Reste à voir l'effet qu'elle aura sur notre gouvernement.